

**SECONDIGNY EN GATINE
DEUX - SEVRES**



L'ancien logis de la Mosnerie.

MANUELS D'HISTOIRE LOCALE

Manuel N° VIII Anciens Fiefs, Comté de Secondigny

1° Partie - Commune de Secondigny,

- La Mosnerie -

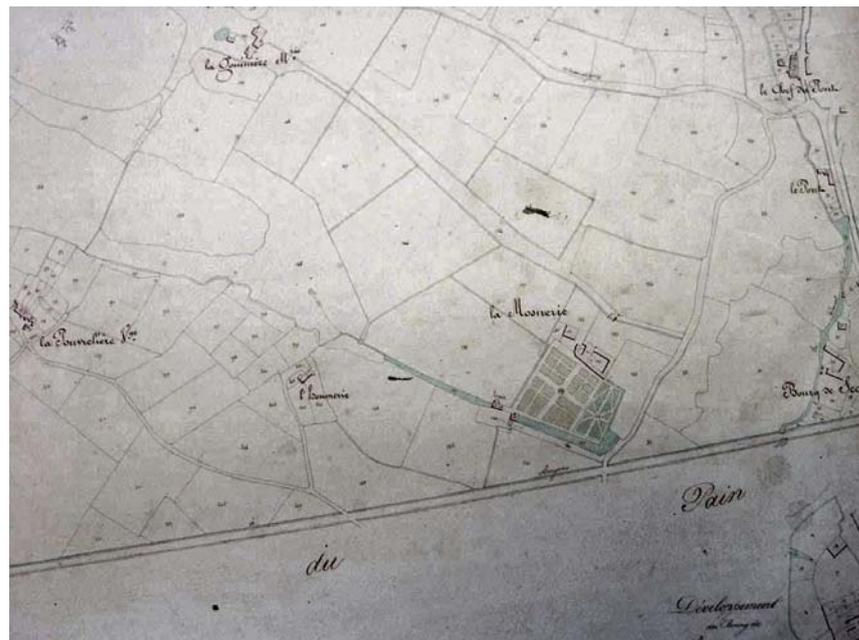
**Rédaction, Claude Julliot
Secondigny Septembre 2007**

1
Library Delamater

L'Aumônerie de Secondigny

« **Mosnerie** » en 1400, « **Mousnerie** » en 1580, pour Bélisaire Ledain et de nouveau « **Mosnerie** » et aussi « **Monnerie** » sur les actes officiels, titres de noblesse, actes notariés, jusqu'au début du siècle. Le nom « Aumônerie » apparaît officiellement pour la première fois, au moment de l'établissement des cadastres et des inventaires en 1845.

Sur le cadastre préliminaire établi en 1838 par Charles Honoré Pidoux de la Mosnerie ancien maire, Pierre Bonnin notaire, successeur, et M. Jamnar, directeur des contributions, sous le contrôle de la préfecture, seul le nom « Mosnerie » apparaît.



En étudiant l'histoire des Aumôneries, maladreries et auberges pèlerines ayant existé dans le département des Deux-Sèvres du Moyen âge à la Révolution, nous constatons qu'elles possédaient tous les points communs suivants :

- Elles étaient, intégrées dans un prieuré ou une entité monachisme. Elles possédaient une chapelle et un cimetière.

- Elles ne géraient pratiquement aucun revenu propre, mais recevaient des dons des seigneurs ou un pourcentage sur le revenu des prieurés.

- Elles étaient situées, soit près d'un centre de peuplement, soit sur le trajet d'une route commerciale ou de pèlerinage.

- Elles ont été regroupées en 1687 par lettres patentes de Louis XIV, confirmées en 1695 pour application, et ainsi, former les hôpitaux. En Gâtine, les aumôneries ont été regroupées à Parthenay et Château-Bourdin (Saint-Pardoux) Ces regroupements concernent surtout les revenus des aumôneries, dont les seigneurs, la noblesse et les municipalités se disputent l'attribution.

Nous ne retrouvons aucun de ces critères à l'Aumônerie de Secondigny. Nous pensons donc que le nom « Aumônerie », dérivé de « Mosnerie », apparu en 1840, vient d'un geste de remerciement de la municipalité envers son ancien maire, Charles Honoré Pidoux de la « Mosnerie », pour son attitude charitable envers la population, au moment des difficultés qui ont suivi la Révolution.

Les archives des anciennes familles nobles ayant possédé la Mosnerie ne montrent aucune trace de présence d'Aumônerie, ni dans les Aveux et Hommages de l'époque féodale, ni dans les Maintenues de noblesse, ni dans les partages et successions, ni dans les correspondances officielles et privées.

Il existait à Secondigny, une « Croix blanche » qui aurait été une Maison de Charité peut-être gérée par l'ordre des Hospitaliers. Cette Maison de Charité se situait sur la Chaussée entre le bourg de Secondigny, le Chef du Pont et La Mosnerie.

Monsieur le Marquis René de La Coste-Messelière, spécialiste des Aumôneries et du Pèlerinage à Saint-Jacques de Compostelle, estime toutefois qu'il est possible que les Augustins de l'Abbaye des Bois ait entretenu un temps, une aumônerie, peut-être à la ferme dite la Mosnerie en 1349.

Marie-Louise Fracart, en religion sœur Marie-Pierre, rapporte qu'il a peut-être existé une bretelle secondaire, du chemin de Compostelle passant à Secondigny. Au départ de Bressuire, ce chemin secondaire passait en zigzaguant par :

- Boismé : prieuré Saint-Pierre O.S.Bénédictin.
- Clessé : prieuré Sainte-Marthe O.S.B.
Hérisson : Prieuré O.S.B.
- Secondigny : prieuré Notre-Dame des Bois, O.S.Augustin.
- Allonne : aumônerie de Château-Bourdin, puis raccordement au sud de Saint-Pardoux au chemin reliant Parthenay à Champdeniers.

* * * * *

Pour information, nous avons relevé dans le livre de Louis Merle sur la création des métairies ; à Fenioux, celle de la Saumorière de 65 hectares dont un tènement ancien portait le nom de « Mosnerie » (ou Grand fief) Cette métairie dépendait de la seigneurie de la Lunardière à 3.8 km W paroisse de Fenioux (Chartier de Boissoudan) Ce tènement se situait au sommet de la colline, côte 135, en direction ouest du Plessis.

En 1475, Guyot Mallemouche, Ecuyer est cité pour le Remogeoux-Guider et la Mosnerie de Fenioux, dans les comptes de la Baronnie de Secondigny, Bèceleuf et Coudray-Salbart (Archives Nationale R¹. 206)

Le fief de la Lunardière, en bordure du Saumort a été constitué dès 1537 par Raoul de la Porte aïeul du Duc de la Meilleraie. Il existe aussi à Fenioux un village l'Aumônerie dont le premier résidant connu était un sieur Monnier, et ou il aurait été trouvé des vestiges gallo-romains de même qu'aux villages voisins : les « Châteliers », la « Verdoisière » et « l'Oliverie » (Archives Dép. Deux-Sèvres Guillemet 9F 27/22)

Notons qu'il existe aussi une « Mosnerie » à Courlay dont le seigneur était en 1440, Jean Moreau, écuyer, sergentier de Moncoutant. Un lieu-dit de Saint-Armand-sur-Sèvres, porte aussi le nom de Monnerie.

Notons aussi l'existence de la ferme de la « Monnière » commune de Vouhé à 10 km au sud de Parthenay.

A l'emplacement de Saint-Varent, existait une villa romaine dite la « *villa Noviheria* », qui est devenue la propriété d'un franc en conservant son unité. Par déformations successives, le nom s'est transformé en « Monnouère »

A Beaulieu-sous-Parthenay, canton de Reffannes existe une Chapelle Saint-Jacques dans l'église Saint-Benoît. Dans le dictionnaire topographique, page 107, Beauchet-Filleau nomme les lieux-dits : L'Aumônerie, La Monnerie (fief relevant de Parthenay), enfin, La Monnière (village)

A Montravers, Canton de Cerizay, nous notons le lieu-dit, La Monnerie qui s'écrivait Mornerie en 1612, et Marnerie sur la carte de Cassini. Ancienne aumônerie ou ancienne marnière ?

Alfred Richard, en 1868, dans son analyse des Archives du château de La Barre, donne comme exemple de variétés orthographiques du même nom de lieu, celui du Moulin de Traye et de sa borderie, village de Coutières. L'ensemble est appelé, en : 1666, Tretz ; en 1703, Tray et Monnerye ; en 1746, Trée et La Monnerie (le moulin est en ruine) ; en 1773, Traye et l'Aumosnerie. Après la Révolution dans l'inventaire général l'ensemble devient en l'an XIII ou 1805, l'Aumônerie de Traye, tome II, page 436, D 413.

Les professeurs A.Dauzat et Ch. Rostaings dans le « Dictionnaire Etymologique » Librairie Guénégaud, rattachent l'origine des noms Mosnerie et Mosnay à Meusnes, nom d'homme Gaulois, *Monus*.

Références sur les Aumôneries

Monsieur René de La Coste-Messelière, de Melle, maintenant décédé, était président des « Amis de Saint-Jacques de Compostelle » Historien, latiniste et érudit de premier plan, il a fait des recherches dans les archives des différents ordres religieux, abbayes, monastères, hôpitaux, qui lui ont permis de faire l'inventaire des maisons hospitalières du Poitou. *Bulletins Société Historique et Scientifique, Deux-Sèvres de 1977 n° 2-3 et 1979 n° 2-3, et 1980 n° 2-3*. Le congrès de Champdeniers en 1977 a permis à tous les spécialistes de faire le point des connaissances sur les aumôneries des Deux-Sèvres.

Madame Marie Louise Fracard, en religion sœur Marie-Pierre, traductrice du Guide de Saint-Jacques de Compostelle écrit en latin par le moine Jacquaire Aimery Picaud, a rédigé un « guide d'étapes pour pèlerins sur quelques chemins du Poitou central, en direction de Compostelle, vers la fin du XIV^e siècle ». Les mémoires ont été déposés aux Archives des Deux-Sèvres. Un extrait de ces études a paru dans le *Bulletin de la Société de Antiquaire de l'Ouest 1^o trimestre 1965*.

* * * * *

- Chronologie de la Mosnerie de Secondigny -

Le domaine de la Mosnerie relevait à hommage plein de la baronnie de Secondigny, ce qui revient à dire que le vassal, sans ceinture, sans éperons, sans épée, un genou en terre, devait prêter serment au seigneur en tenant ses mains dans les siennes.

- **1349** Bélisaire Ledain rapporte dans son livre sur la « toponymie des noms de villages de Gâtine » la présence du nom « Aumônerie » dans les archives Vienne fonds de l'Abbaye de Fontaine le Comte L 30, fondatrice du prieuré de l'Abbaye des Bois.

Maurice Poignat y voit un vraisemblable rapport, non confirmé ; En effet, chaque abbaye se devait de pratiquer l'aumône avec, en principe, le tiers de ses revenus, mais en général, l'aumônerie était intégrée au bâtiment monastique.

En réalité, les archives de l'abbaye de Fontaine-le-Comte ne mentionnent jamais l'existence d'une aumônerie à Secondigny, mais dans les archives du château, existe une ferme et un château sous le nom de Mosnery. La confusion viendrait d'une aumônerie Saint-Georges, citée par J. Fardet. B.S.H.D.S. Tome X 1977, page 232.

Nous relevons dans le livre de Maurice Poignat concernant le château du Theil à Saint-Aubin le Cloud : un document du cartulaire de l'Absie mentionnant l'existence du château du Theil dès 1156. Nous voyons, au Moyen âge, La Mosnerie de Secondigny, comme une dépendance du Teil, ou demeure son propriétaire.

Le dictionnaire de Beauchet-Filleau signale : Girard (N...), prieur du Bois-de-Secondigné, transige en juil.1240 avec l'abbé de Fontaine-le-Comte et les religieux d'une part, et Beraud du Retail et Hilaire, sa femme, au sujet d'une donation faite par le testament d'Aimery du Bois, Chevalier (Archives, Vienne, Abbé de Fontaine-le-Comte).

Girard Pierre possédait un fief dans lequel se trouvait une vigne vendue 46 sous, le lundi fête de St-Marc 1300, par Guillaume Robin le jeune et Eustache sa femme, à frère Pierre, prieur du Bois-de-Secondigny (Ibidem)

- **1371-1402. Girard Aimery** ou Aymar, écuyer, seigneur du Theil, paroisse de Saint-Aubin et du Talu (d) est aussi **seigneur de la Mosnerie**. Il rend aveu de la Mosnerie à Jean Larchevêque, Sgr. de Parthenay, le 27 juin 1402 (Beauchet-Filleau).

- **1413. Guyon Girard**, seigneur du Teil et de la Mosnerie, rend aveu de ce dernier fief le 2 mai 1413 par ses curateurs Jean Roquin et Huguet de la Roussière (B.F.).

Guillaume Girart de La **Mosnerie-Maye** de Secondigné, tient de Guillaume Charbonneau, à foi et hommage plain, à 75 sous de plait et de 60 sous de service, la borderie de La Valanchère, celle de La Guitardière, le demi-quarteron de terre de la Butaudière et celui du Chaffaut, que tiennent dudit Girart le sire de La Marière et Guillaume Barret, valet, et peuvent valoir 7 livres de rente. Archives de la Barre, tome II, page 213, texte intégral, Archives départementales de Niort, B 536, cahier papier.

Le mot Maye (*mai, met mée, maie, may*) en ancien français désignait la huche à pétrir la pâte, pour faire le pain.

- **1427. André Couvretterre**, écuyer, seigneur du Teil et de la Mosnerie.

* * * * *

- Famille Chauvin -

- **1430. Chauvin Jean**, écuyer, fils de Jean Chauvin et de Jeanne Mouchet, Seigneur de La Rembourgère de la Chappelle-Thireuil, devient seigneur du Teil et de la Mosnerie, par son mariage avec Jeanne Couvreterre, fille d'André Couvreterre, Sgr de la Mosnerie et sans doute de N...Girard, dame du Teil de Saint-Aubin.

Jean Chauvin père était seigneur de la Rembourgère de la Chapelle-Thireuil. Sa veuve Jeanne Mouchet fit aveu de ce fief à Guichard d'Appelvoisin le 3 septembre 1409. Il avait peut-être un second fils, Gilles Chauvin qui fit aveu de la Cotinière de Secondigny au seigneur de Parthenay le 10 juillet 1428.

Jean Chauvin fils, fit aveu de la Rembourgère le 1^o juin 1419, et le 7 janvier 1447, au seigneur du Bois-Chapeleau. Il fit aveu également, au nom de ses enfants mineurs pour la Cotinière, au seigneur de Parthenay, le 11 avril 1440. Il possédait en outre les fiefs : Mouille-pain, paroisse d'Azay, 3.7 km S.E. et la Poussardière, paroisse de Saint-Aubin-le-Cloud, à 4.5 km coté Est.

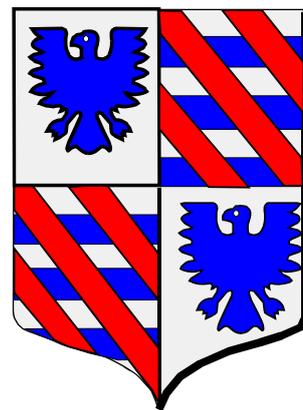
Blason : « écartelé aux 1^o et 4^o d'argent à l'aigle déployé d'azur, aux 2^o et 3^o fascé d'argent et d'azur de 6 pièces, à 3 bandes de gueules brochant sur le tout »

Jean Chauvin et Jeanne Couvreterre ont eut trois enfants :

1^o Guillaume Chauvin, qui suit ...↓

2^o Pierre Chauvin qui forme la branche cadette, Chauvin de Chour.

3^o Catherine, mariée à Nicolas de la Court, écuyer, Sgr. du Fontenioux de Vernoux.



Jean Chauvin était l'un des conseillers du comte de Richemont. Il décède dans sa maison, Grande rue, à Parthenay avant 1450.

- **1455 - 1494. Chauvin Guillaume**, fils de Jean, écuyer, **seigneur du Teil**, paroisse de Saint-Aubin-le-Cloud à 5.5 km NE, et de la **Mosnerie**, etc., fait aveu au Bois-Chapeleau pour la Rembourgère le 20 février 1455 ; et au seigneur de Parthenay pour la Cotinière, le 24 mars 1455.

Guillaume Chauvin servit comme brigandinier au ban de 1467 sous le Sgr de Belleville. Il fut remplacé au ban de 1488 par son fils Jean Chauvin et son neveu Antoine de la Court. En 1491, il fut aussi remplacé, étant malade depuis 5 ou 6 ans.

Par ailleurs, on le trouve qualifié Maître et Lieutenant général du bailliage de Gâtine, en 1473 et 1474 à Parthenay. Il habitait le château du Teil et Parthenay.

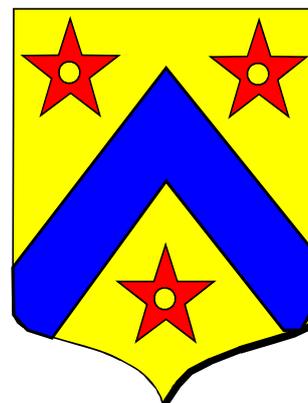
Guillaume Chauvin, semble-t-il, épouse en 1^o noce, Catherine Beugnon :

Blason Beugnon « d'or au chevron d'azur accompagné de 3 molettes d'éperon de gueules »

1^o Jean Chauvin, fils aîné, voir **Le Teil** de St-Aubin.

2^o Catherine, religieuse à Fontevrault, d'après un acte du 3 mars 1513.

3^o **Jacques Chauvin**, fils cadet, qui suit ...↓ « **La Mosnerie** » ...



4^o Pierre Chauvin qui fut seigneur de la « Chutelière » paroisse de la Ferrière-Parthenay à 2 km SE. Il est marié à Antoinette de la Court du Fontenioux de Vernoux.

Guillaume Chauvin, épouse en 2° noce Françoise Chauvelle (Chauvereau), veuve de François Dreux, qui serait la fille de Jean Chauvereau, écuyer seigneur de Pamplie et de la Gelinette en Vernay.

- **1495 - 1499. Chauvin Jean**, écuyer, fils aîné de Guillaume, est d'abord seigneur du Theil de Saint-Aubin. Il remplaça son père au ban de 1487 et 1491.

Jean Chauvin rend hommage de la Mosnerie en 1495. Le fief revient ensuite par partage à son frère Jacques. Il fit aussi aveu de la Rembourgère à Gilles d'Appelvoisin, Seigneur du Bois-Chapeleau, le 12 décembre 1516.

Jean Chauvin est marié à Louise Dreux, sans doute fille de François, et de Louise Chauvelle. Ils eurent pour enfants :

Les familles Dreux de Poitou portaient, suivant l'armorial Gouget « d'azur au chevron d'or accompagné de 2 roses d'argent en chef et d'un soleil d'or en pointe » *alias* « de gueules au chevron d'or etc. »

1° Guillaume, écuyer, seigneur du Teil qu'il partage avec son beau-frère Antoine de La Porte en 1529. Il eut un fils René, huguenot.

2° Catherine, qui épousa, le 10 août 1529, Antoine de la Porte, écuyer. Catherine hérite en partage de la Rembourgère. Catherine épouse en 2° noce Laurent Robert, seigneur de Puybrenier.

3° sans doute, Palamède marié le 10 août 1529, à Isabeau de La Porte, fille de Jean, écuyer, seigneur de la Touche, et de Renée Vigeron.

- **1495 - 1501. Chauvin Jacques**, écuyer, fils cadet de Guillaume et de Catherine Beugnon. Il recevra de son frère Jean, la Mosnerie et la Cotinière, dont il fit aveu au seigneur de Secondigny, le 23 novembre 1495 et en 1501.

- **1520, Ymbert Jean** dit de la Groye, paroisse de Saint-Germier était le 4 juillet 1520, adjudicataire du fief de la Mosnerie, relevant de Secondigny (Beauchet-Filleau, généalogie Imbert Archives Nat. R¹ 203. Vouvent et Mervent)

- **1524 - 1546. Chauvin Guillaume**, fils de Jacques.

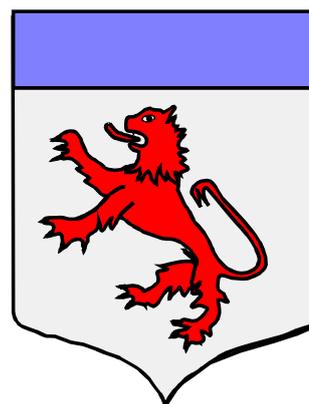
« Son cousin, René Chauvin, seigneur du Teil, partisan de la nouvelle religion, laissait faire le prêche en son château. On résolut d'y mettre obstacle. Un des lieutenants du comte du Lude, gouverneur du Poitou, le capitaine Signac, commandant de cent arquebusiers à cheval, marcha le 27 novembre 1567, avec une partie des habitants de Parthenay, contre le château du Teil à Saint-Aubin. Il y pénétra de force non sans quelque résistance. En effet, son frère eut un œil crevé et un défenseur du château fut tué. Le 16 janvier 1568, René Chauvin poursuivi criminellement devant la sénéchaussée de Poitou, se porte partie civile contre Signac » (texte de Bélisaire Ledain)

* * * * *

- Famille Boynet –

Famille ancienne de la Frémaudière-Escureux, paroisse d'Allonne qui vivra à Poitiers et est anoblie en 1441.

Blason Boynet : « d'argent au lion de gueules et au chef d'azur » ; dans la liste des chevaliers de Malte, le lion est armé et lampassé d'or, *alias* de sable. D'après la liste des maires de Poitiers, la devise était : « *Oculis vigilantibus erit.* »



- **1520, Boynet Pierre**, Ec., Sgr du Pin et de la Frémaudière-écureuil, échevin de Poitiers en 1530, paraît avoir épousé : 1° Jeanne Royrand, de l'élection de Mauléon ; dont un fils Etienne sans postérité connue.

2° le 25 janvier 1523, à Poitiers, **Marie Gervain**, fille de Jamet, Ecuyer, Seigneur de Verneuil, échevin puis maire de Poitiers et de Louise de Moulins. La famille Gervain a donné 3 maires à la ville de Poitiers ; elle portait suivant l'armorial des Maires « d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de 2 roses d'argent et en pointe, d'une étoile d'or, au chef d'argent chargé d'un geai de sinople becqué et membré de gueules » Pour d'Hozier il s'agit d'un perroquet. Veuve Marie Gervain épousa en seconde noce, Jean de la Coussaye, écuyer, seigneur de la Crolaye

Six enfants de ce second mariage :

1° **François Boynet** qui suit ...↓

2° Pierre ou Louis, branche des seigneurs Boynet de Venours

3° Etienne, branche de Fressinet

4° Anne, 5° Marie

6° **Hilairette Boynet** qui épousa le 13 fév.1558, **François de Lauzon**, maire de Poitiers en juin 1573.

* * * * *

- **1580. Boynet François**, écuyer, aussi Sgr. du Pin et de la Frémaudière, au nom de sa femme, **Louise Chauvin**, rend aveu de la Mosnerie de Secondigny à Artus de Cossé, seigneur de Secondigny le 12 mars 1580.

François Boynet épousa vers 1560, **Louise Chauvin**, fille de Charles Sieur du Treuil-Portault, paroisse de la Chapelle-Thireuil à 3 km NW , du Theil de Saint-Aubin et des Basses-Vergnes, et de **Renée Pidoux**, dont il eut :

1° **Louis Boynet**, qui suit ...↓

2° Jeanne qui épousa, le 5 déc. 1584, Jean Flament, Sgr. de Lugerat. La famille Flament est une famille noble du Périgord « de gueules à 2 lions passants, l'un sur l'autre, couronnés d'argent » Les descendants vivront près de Ruffec.

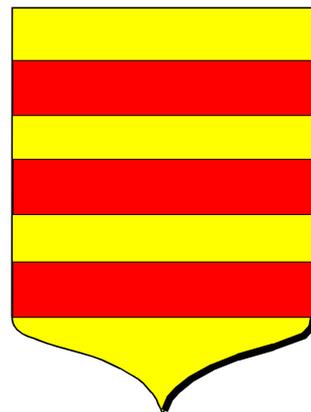
3° Madeleine mariée à Antoine Prévost, écuyer, Sgr. de Beaulieu.

4° Anne, mariée, au château de Lussac Vienne, le 3 juill.1583, à Jacques Bonnin, Sgr. du Plessis-Asse, paroisse d'Assay, Deux-Sèvres.

* * * * *

Louis Boynet épousa **Elisabeth de Contour**, fille de Vital, Seigneur de Terzé ou Terray et de Louise Le More. Vital de Contour était maître des comptes de Bretagne,

Blason de Contour « d'or à 3 fasces de gueules »



Trois enfants connus :

1° François-Augustin, Ecuyer, Seigneur du Pin, la Frémaudière, épousa le 27 janv.1648, Suzanne Bernardeau, fille de Pierre, avocat au Présidial de Poitiers, et de Marguerite Garipeau

2° Marie, épousa en 1606, Philippe des Granges, Sgr. de Puyguion, paroisse de Cerizay 1 km S.SE.

3° Jean, Sgr de la Frémaudière-Ecureux d'Allonne, Conseiller au Présidial de Poitiers, décédé vers 1658. Il avait épousé N. Augron, fille de Jacques, Sgr. de la Saisinière, et de Anne Vexiau. Blason Augron « d'argent au chevron d'azur accompagné de 3 mouchetures d'hermine »

- **1587 - 1598 - 1606**. Boynet Louis, écuyer, seigneur de La Mosnerie, écuyer, fils de François Boynet et de Louise Chauvin, est aussi seigneur du Pin, de la Frémaudière et propriétaire du Péau, domaine du Beugnon, où il succède à son oncle, Guillaume de la Coussaye, chanoine de Luçon. Il transige le 10 mars 1587, avec Renée de Cossé, Dame de Secondigny.

La Frémaudière qui a donné son nom à la famille Boynet, est situé à 3 km, au sud de Secondigny, en bordure de l'ancienne voie romaine, le Chemin des Chaussées.

En **1598**, le 28 avril, il obtient de Renée de Cossé, Comtesse de Secondigny, la permission de fortifier la « Mosnerie » ainsi que le droit de haute justice.

Il est raisonnable de penser que pendant la période troublée des guerres de religion de 1550 à 1590, la famille Boynet vivait à la Mosnerie de Secondigny. La châtellenie de Secondigny étant pauvre et très difficile d'accès de part la nature même de la nature de son terrain.

De ce droit de forteresse dépendaient : La Guillardière, les Arsonnières, la Gautrelière, la Jarrelière, la Vieille-Touche, les Essards, l'Infrontaille, la Greffelière, la Pellevinière, les Béraudières, le Fief Rocquet, la Forestière, la Chasteigneraye et l'Aubrière (Maurice Poignat).

L'étendue de ce patrimoine explique l'importance des étables et granges de la « Mosnerie », nécessaires pour recevoir la part des récoltes du seigneur.

Si les bâtiments, coté sud paraissent plus anciens, les deux tours carrés semblent avoir été construites à cette époque.

En **1615**, le 20 septembre, **Louis Boynet vend par adjudication** la Maison et seigneurie de la **Mosnière** (Mosnerie) à **Jean de Lauzon**, Conseiller du roi, Trésorier de France au bureau des finances de Poitiers (Archives de la Vienne, En.663.Thibault de la Carte) Les familles Boynet et de Lauzon sont alliées depuis plusieurs générations.

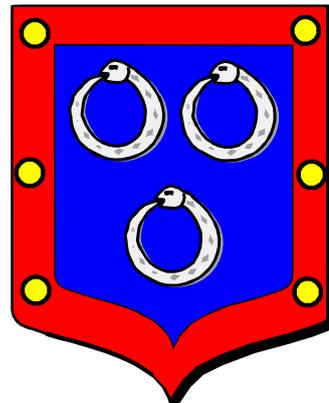
- Famille de Lauzon -

Famille de notables du Parlement de Poitiers, qui a donné plusieurs Maires, la branche du Canada a donné un Gouverneur du Québec.

Blason Lauzon : « d'azur à 3 serpents d'argent mordant leur queue, posés 2 et 1, » *alias* « ...à la bordure de gueules chargée de 6 besants d'or », *alias* « d'azur à un serpent d'argent, ondoyant en pal, accompagné en chef d'une merlette côtoyée de deux croissants du même ».

Le serpent qui se mord la queue montre l'attachement de la famille à sa généalogie.

Jean I de Lauzon, Ecuyer, seigneur de La Roulière château de la Chapelle-Bertrand, La Touche et de la Poupardière (Cloué, Vienne) Il était le 4^o fils de François Lauzon, seigneur de Mazay et de Lirec, Maire de Poitiers en 1573 et d'Hilairette Boynet, fille de Pierre Boynet, Sgr de la **Frémaudière d'Allonne** et de Marie Gervain, sa 2^o épouse.



1615, le 20 septembre, **Jean de Lauzon**, Conseiller du roi, Trésorier de France au bureau des finances de Poitiers, achète par adjudication la Maison noble et seigneurie de la Mosnerie de Secondigny à Louis Boynet, son parent Sgr de la Frémaudière Ecureui, paroisse d'Allonne.

Jean I de Lauzon épousa le 31 décembre 1584, devant Boschet et Bouthet, notaires à Poitiers, **Marguerite de Cujac**, fille de André de Cujac, Ecuyer, Sgr. du Puy, la Roche-Bagneaux, et de Marie Anne Denis. Dont neuf enfants :

En 1587 Jean de Lauzon est Trésorier de France.

1615, le 20 septembre il achète par adjudication, la Maison et Sgie de la Mosnière (Mosnerie) de Louis Boynet Sgr de la Frémaudière d'Allonne.

Il est inhumé à Saint-Porchaire de Poitiers le 25 mai 1627.

1^o François qui succède à son père comme Trésorier de France, marié à Denise de Faye. Il décède à St-Porchaire le 31 oct. 1633 sans postérité.

2^o Jean II ° 19 déc. 1586, Sgr de Premilly (Saint-Savin), la Poupardière et la Roulière, branche principale de la famille Lauzon demeurant à Poitiers. Jean II est marié le 10 janv. 1629 à Suzanne Garnier, fille de Pierre, bailli de Gâtine à Parthenay.

3^o **Philippe de Lauzon**, °1586, branche de la Mosnerie, qui suit ...↓

4^o Louise de Lauzon °1587 à St-Porchaire de Poitiers. Elle épouse le 6 avril 1609, Joseph Jouslard, seigneur d'Ayron, Vienne, juge magistrat, Grand Maître des Eaux & Forêts de France.

5^o Joseph °1595 à Poitiers, Conseiller au présidial de Poitiers.

6^o Adam °1600 à Poitiers Saint-Porchaire.

7^o Michel °1603, même paroisse.

8^o Hilaire °1588 épouse Jean Jouslard, Sgr de Mortefonds Celle/Belle

9^o Anne épouse le 14 janv. 1618, Charles de L'Age, Sgr de la Bretollière et du Rivaut

* * * * *

Philippe (aussi Jean) **de Lauzon** °1586, Ecuyer, Seigneur de la Mosnerie et de la Garellière, fils puîné de Jean de Lauzon, et Marguerite de Cujac épouse le 10 mai 1627, **Renée Dupont** née le 30 janv.1597 à Poitiers paroisse de Saint-Cybard, fille de feu Charles Dupont, Seigneur de la Vinière, Conseiller au présidial de Poitiers, et de Jeanne Baron qui dote sa fille de 15.000 livres et des maisons des Bouchollières à Parthenay et de Chambort. Ils se firent donation mutuelle le 17 juillet 1628 devant Aubrusseau notaire.

Renée Dupont était décédée avant le 1° sept.1655, date du partage de ses biens à Poitiers. Philippe de Lauzon fut inhumé le 24 mars 1688 à Saint-Porchaire Poitiers. Philippe de Lauzon est donc décédé selon Beauchet-Filleau à 102 ans après une activité soutenue jusqu'en 1679 soit à l'âge de 93 ans.

De Philippe de Lauzon et Renée Dupont, 3 enfants cités par B-Filleau

1° Charles écuyer, seigneur de la Bouchollière de Parthenay, 4.2 km Est.

2° Françoise, qui partagea le 1° sept. 1655 les biens de sa mère avec son frère et sa soeur. Elle rendit aveu de la Mosnerie le 2 déc. 1673 et fut maintenue de sa noblesse le 5 mai 1699.

3° **Louise de Lauzon** baptisée à Saint-Porchaire de Poitiers, le 2 déc.1634, épouse de **Charles Pidoux**, qui suit ...↓

1629, Joseph de Lauzon, frère de Jean (Philippe), épouse le 19 août, Claude Dupont° 20 janv.1596, sœur de Renée. Ils furent inhumés à Saint-Porchaire, où l'on voyait jadis leurs bustes sur la porte de la Sacristie (Beauchet-Filleau)

1651, Philippe de Lauzon est présent le 3 juillet, à l'assemblée de la noblesse pour nommer des députés aux Etats Généraux (Bull Antiq. Ouest 1935, page 627)

1662, Philippe de Lauzon rend aveu de la Mosnerie, le 28 juillet à Charles de la Porte, duc de la Meilleraye (Arch. Nat.R^{1*}.239. Secondigny)

1669. Il est cité dans l'aveu et dénombrement du duché de la Meilleraye, du 11 avril 1669, comme tenant la maison du Petit Chambort, paroisse de Verruye 1 km E.NE.et de l'hôtel et maison de **la Mosnerie** avec haute, moyenne et basse justice et sous l'hommage de cette dernière, la maison et métairie des Essards, paroisse de Fenioux. Il tenait également la borderie de la Chagnerie de Verruye (Archives Nat. R¹. 182. La Meilleraye), ainsi que la maison et seigneurie de la Trousse, paroisse d'Azay-sur-Thouet, le moulin Berthon à une roue sur le Thouet (le Tallud), la moitié du moulin Douerte (Douhé de Clessé), les moulins de Besson, paroisse d'Azay, etc. (Id.)

1673, Françoise de Lauzon partagea le 1°septembre 1655, les biens de sa mère avec son frère et ses sœurs. Le même jour, son père passait une transaction portant partage dans laquelle elle eut pour son lot la terre de Chambort, estimée 6.000 livres, plus 10.000 livres. Elle rend aveu de la Mosnerie, le 2 décembre 1673, à Armand-Charles de la Porte, duc de la Meilleraye (Archives Nat. R^{1*}. 239. Secondigny) Elle fut maintenue en sa noblesse, le 5 mai 1699, par M. de Maupeou (Maintenue originale)

* * * * *

Note : Marie-Radegonde de Lauzon (°1768 † 1858) de la branche de la Roulière de la Chapelle-Bertrand, habitant le Logis du Coutault à Saint-Pardoux soutient en 1830 son régisseur Robert le Chouan (1795 † 1868) qui organise en Gâtine la Chouannerie pour soutenir le retour de la Duchesse de Berry qui lutte pour renverser le roi Louis-Philippe. Ils seront acquittés en 1837 par clémence royale.

* * * * *

- Famille Pidoux -

Blasons : « d'argent à 3 frettes de sable 2 et 1 »

Ce blason figurait sur une pierre sculptée au domaine de la Mosnerie et sur un autel en pierre de l'église Sainte-Eulalie (registres paroissiaux de 1856)

Supports : 2 levrettes d'argent ou 2 angelots.

Cimier : un palmier de sinople

Devises : *Hoc ligno servata salus ; Pidoux met la paix dans l'église (1656)*

Dans l'église Sainte-Eulalie, le vitrail Saint-Joseph, qui a été posé après le dégagement de l'ouverture en 1930 montre un blason identique. Celui-ci est un blason ovale dit

de dame ou d'un religieux « d'argent à 3 frettes de sable » qui est sans doute celui de la famille Pidoux, surmonté d'une couronne de baron. Le vitrail est signé Barandon.

alias « de sable à 3 frettes d'or en losange » pour l'armorial poitevin de Petiet.

alias « d'argent à 3 chevrons de gueules et une rose d'argent en pointe » dans l'Ordre de Malte

alias « d'argent à 12 frettes en 3 losanges de sable posés 2 et 1 » dans l'armorial Gouget pour Pidoux Sieur de Malaguet

alias « de gueules au pied d'ours d'argent » dans l'armorial d'Hozier.

Sur la litre funéraire de la famille Guischard, dans l'église de Gourgé, le blason Pidoux est « d'argent à 3 frettes de gueules en losanges », mais les losanges sont entièrement de gueules, sans doute pour simplifier le travail du peintre ?

* * * * *

Charles Pidoux, Ecuyer, Seigneur de Polyé, paroisse de Pliboux 2.5 km SE, canton de Sauzé-Vaussais (Maintenue en noblesse par Maupeou) épouse le 28 juillet 1655 à Poitiers, **Louise de Lauzon** ° 2 déc.1634, Dame de la Mosnerie, fille de Philippe de Lauzon et Renée Dupont.

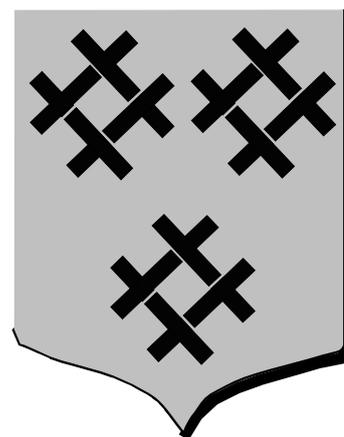
Louise dans le partage des biens de ses parents, le 1 sept. 1655, eut dans son lot : Chiré, les Huguetières et la rente de Seray, estimés 10.000 livres, plus 6.000 livres.

Origine de la famille Pidoux.

Charles Pidoux baptisé le 23 juillet 1621 à Saint-Séverin de Poitiers est le 6^e enfants sur 12 de François Pidoux Sieur de la Maduère, de Poliè etc. né à Poitiers en 1586, docteur en médecine de la faculté de cette ville le 14 mai 1609, professeur à la faculté, Conseiller médecin du roi Louis XIII, recteur de l'Université de Poitiers en 1619, Maire de Poitiers en juin 1631, auteur de nombreuses études médicales, décédé le 7 sept. 1662. Il avait épousé le 21 mars 1612 à Poitiers Catherine Péliisson de Beaurepaire, fille de Jehan Sieur de Beaurepaire et de Marie Duboys

François Pidoux Sieur de la Maduère était lui-même le fils de Jehan Pidoux de la Maduère et de Françoise Bobée et jeune frère de Françoise Pidoux °4 oct.1582, mariée à Charles de la Fontaine, Maître des Eaux et Forêts de Château-Thierry dont un fils, le fameux fabuliste **Jean de la Fontaine** (°8 juillet 1621 † 13 mars 1695)

Lire : Les origine Poitevines de Jean de la Fontaine dans la Revue du Bas-Poitou n°6 de Novembre Décembre 1964.



1679, Le 8 novembre, Louise de Lauzon et son mari ratifièrent la transaction passée le même jour entre sa sœur, Philippe de Lauzon, François Jouslard, prêtre de l'Oratoire, et Pierre de Lauzon, seigneur, au sujet des droits qu'ils avaient au testament de feu Jean de Lauzon, écuyer, seigneur de la Roulière, devant M^{tes} du Bois et Perronnet, notaires à Poitiers (Nouv. d'Hozier. 205. de Lauzon)

1698 Louise de Lauzon reçoit par voie de partage, la Mosnerie dont son mari, **Charles François Pidoux** rend aveu, en 1698.

1700 14 décembre, décès à la Mosnerie, de Damoiselle de Lauzon, Dame de la Mosnerie. L'enterrement est célébré par M. Pidoux, chanoine de l'église Notre-Dame la Grande de Poitiers, son neveu. Témoins : M Bouchet vicaire et plusieurs ecclésiastiques (Etat Civil de Secondigny)

De Charles François Pidoux et Louise de Lauzon, huit enfants :

1° Catherine Pidoux, baptisée 14 sept 1656 à Saint-Paul de Poitiers. Mariée le 23 nov. 1690 à Pierre de Laurière, écuyer, Sgr de L'Airaudière et de la Bourdinière, veuve en 1700, † 21 janv. 1719.

2° **Charles-François Pidoux**, baptisé le 20 juin 1660, qui suit ...↓

3° Nicolas, baptisé 24 nov. 1661, † assassiné le 25 janv. 1687, inhumé le lendemain à Saint-Paul dans la chapelle des Pidoux. Son assassin est Louis René Faudrez, Sgr de la Briaude qui fut condamné à mort par contumace en 1687.

4° Elisabeth, bapt. 30 déc. 1663, novice Ste-Croix de Poitiers † 25 juil 1733

5° Jean Charles, baptisé 27 nov. 1665, chanoine chantre de Notre-Dame la Grande et prieur de St-Germain † 29 oct. 1715, inscrit à l'Armorial le 17 déc. 1732. Il était parrain de la grosse cloche de Notre-Dame la Grande le 23 mars 1709. Il est reçu Maître d'école du Chapitre de Saint- Hilaire. C'est lui qui donne le fief de **La Coudrelle** d'Aubigny à son neveu Charles Pidoux en 1718.

6° Charles, Sieur de la Châtaigneraie, bénédictin, prêtre en 1694, sacristain de l'abbaye de Montierneuf de 1694 à 1713 ; Infirmier de ladite abbaye, député de la chambre ecclésiastique du Poitou le 14 mars 1704, prieur de Saint-Nicolas de la Rochefaton dès 1703, de Saint-Martin-du-Fouilloux. Il décède à Poitiers en 1727.

7° Marie Angélique, baptisée le 3 août 1668, mariée le 12 oct. 1689 à Etienne Constant Ecuyer Sieur de la Ganterie, dont une fille mariée chez les Lecomte de la Couture. Elle est veuve le 25 sept 1739.

8° Pierre, sieur de Thiré et de la Servelière, baptisé le 17 août 1672 à Saint-Paul. Lieutenant d'infanterie, aide major au régiment du Sault en 1701. † au service armé en 1715.

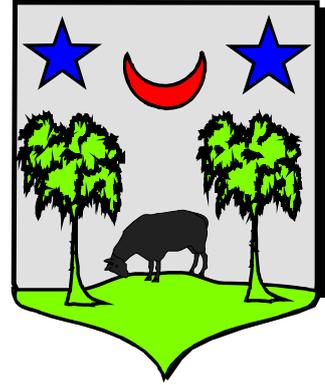
* * * * *

Charles-François Pidoux, écuyer, Sieur de Polié, la Mosnerie de Secondigny, la Fuye Champenois, baptisé le 20 juin 1660, fils de Charles Pidoux et Louise de Lauzon. Il est avocat au Parlement et vit à Paris rue de Glaligny, paroisse Saint-Landry.

Il achète le 10 déc. 1685 l'office de Procureur du roi que vendait Marc Jarno

François Pidoux, Sgr de Polié, épouse le 25 février 1688, **Françoise Dousset**, de la Richerie, (veuve de Pierre Raoul, Chev., Sieur des Chastelliers de Fenioux fils de Pierre, Sieur de la Richerie) fille de : Pierre Dousset, conseiller du roi à Fontenay, officier de la maison de la duchesse d'Orléans et de Marie Babin (fille de Paul Sgr. de Combes).

Blason Dousset « d'argent au mouton de sable paissant sur un mont de sinople accosté de 2 arbres de même, surmonté en chef d'un croissant de gueules entre 2 étoiles d'azur » Beauchet-Filleau, généalogie Dousset.



En 1700, Charles François Pidoux rend aveu pour la Fuye-Champenoise, fief dépendant de Vouvant.

1704, le 13 février, il est commis pour exercer l'office de substitut en la juridiction de la police de la ville de Poitiers.

1715, le 29 sept, Charles François Pidoux est maintenu dans sa noblesse par de Richebourg.

Françoise Dousset est inhumée le 6 novembre 1721 dans la chapelle Pidoux, à Saint-Paul de Poitiers.

Charles François Pidoux décède avant le 22 septembre 1730 où il est dit défunt au mariage de son fils Charles.

De Charles Pidoux et Françoise Dousset, six enfants nés à Poitiers :

1° Pierre, Chevalier, bapt. 7 février 1689 et † le 26 avril 1738 à Séligny.

Sieur de Polié, dont il rend aveu le 24 mars 1729 ; de Saint-Georges à Ste-Eanne 79; de la Guillotière à Vasles 79. Il épouse le 20 oct. 1722 à St-Porchaire de Poitiers, Suzanne de Aitz de Mesmy, fille de Jean, marquis d'Aitz, Sgr de la Guillotière et de Charlotte Henriette Gilliers de la Villedieu (veuve elle épousera P. de Montaubert). Dont 5 filles. ...

2° Jean, baptisé Le 24 fév. 1690, † le 12 fév. 1692.

3° N..., baptisé le 9 nov. 1692, † 29 déc. 1692.

4° Jean-François, baptisé le 25 fév. 1694, Chanoine de Poitiers, prieur de Saint-Germain de l'Aiguillier et de St-Jacques de Talant. † en 1787. C'est lui qui donnera la Coudrelle à son neveu Charles Gabriel.

5° **Gabriel-Charles-François Pidoux** ° 12 sept 1695, qui suit ...↓

6° Catherine, née le 16 mars 1695, baptisée le 12 mars 1695, † à Niort le 8 déc. 1776. Elle épouse le 8 février 1721, Charles de St-Gelais, marquis de Lusignan

- **1734** (date de l'aveu) Charles-François Pidoux °20 juin1660, Chevalier, fils de Pidoux Charles et de Louise de Lauzon, achète la métairie de la Cotinière de Secondigny, dont l'exploitation était abandonnée.

x° Jean-Baptiste Pidoux qui épouse Marie-France-Charlotte Verrière ?

Charles René Sgr de Laumonerie en 1741 et 1753 (à positionner)

Gabriel Charles François Pidoux, né le 12 sept. 1695 Chevalier, Sgr de la Haute justice, terre et seigneurie de la Mosnerie et la Cotinière de Secondigny et Puypaillé, la Coudrelle de Gourgé.

Gabriel Charles épouse à Secondigny le 22 août 1730, devant Barrion et Rosegrand, notaires à Secondigny, et le 9 septembre 1730 en l'église Sainte-Eulalie de Secondigny, dame **Marie-Marthe Bernier**, fille de défunt Joseph et de Marie Benet. Charles Pidoux est dit fils du défunt François Pidoux procureur au présidial (tribunal de grande instance) de Poitiers et de Françoise Dousset. Fonds Rossegand 3 E 7238.

Témoins du mariage en l'église : Giraud Jean, marchand ; Foucreau François ; Bernaudeau Jean et Pierre ; Martineau Pierre qui signe.

La famille Bernier vit dans les métairies dépendantes de la Mosnerie : la Gouinière et les Effres. La liste des témoins du mariage montre que le mariage s'est fait sans le consentement de la famille Pidoux, absente à l'office. Nous ne voyons plus aucun lien avec les familles Pidoux et Lauzon de Poitiers. Par contre toutes les relations nouvelles sont avec des familles de l'élection de Fontenay le Comte du Bas Poitou.

La famille Pidoux vivra à la Mosnerie où elle modernisera la Maison noble en détruisant une des deux tours et aménageant la partie nord du bâtiment.

Marie Bernier décède à la Mosnerie le 5 octobre 1765 et est inhumée dans l'église sainte Eulalie, en présence de ses enfants et de leurs époux, et de nombreuses familles nobles de Gâtine.

Témoins de la sépulture : Pidoux Charles Gabriel et François fils, messire Babin de Puyrocher gendre, damoiselle Marie Rose Eulalie fille, Pidoux Radegonde, Bernier Jeanne.

Gabriel Charles François Pidoux est décédé à Secondigny le 13 septembre 1767, inhumé dans l'église Sainte Eulalie. Succession partagée le 14 novembre 1767.

Témoins de la sépulture : Pidoux Charles et François, fils ; de la Barre Siméon, gendre ; Babin Louis, gendre ; Pidoux Radegonde et Rosalie, filles ; de Gaalon Marie Marguerite, bru ; Bernier Jeannine, belle sœur ; Babin de Puyjalon.

Neuf enfants :

1° Charles °~1733 † 13 sept 1754 âgé de 22 ans, à Secondigny, inhumé dans l'église Sainte Eulalie de ce lieu.

2° **Marie Anne** °5 août 1735, à la Mosnerie ; parrain Tilleux Jacques et marraine, De Maillé Marie-Anne.

Marie Catherine Pidoux, dame de la Goupillière épouse le 12 janvier 1762 à Secondigny, **Babin Louis**, sieur de Puyrocher, fils de Jean-François, sieur des Arsonnières, la Chapelle-Seguin (Absie) et de Marie Loyauté de la Jaunaudrie Témoins du mariage : messire Maynard François, prêtre ; Vandé Mathurin de d'Abilière ami de l'époux ; Messire Pidoux Charles, dame Bernier Marie-Marthe ; Messire Pidoux Charles Gabriel frère ; Demoiselle Marie Rose Eulalie sœur ; Demoiselle Bernier Jeanne tante.

Marie-Anne Pidoux † à la Chapelle Seguin où elle est inhumée Le 24 avril 1763. Babin Louis † à la Mosnerie et est inhumé à la Chapelle-Seguin le 17 janvier 1789.

3° **Charles-Gabriel** °11 avril 1737 x M. Marguer de Gaalon, qui suit ...↓

4° Marie Radegonde Catherine °10 mai 1738. Témoins : vénérable homme Monnet Pierre vicaire de Secondigny, marraine Bernier Magdeleine.

Elle épouse le 30 juin 1760, **Joseph Siméon**, chevalier, seigneur de la Barre Jazeneuil, fils de Joseph, Chevalier, sieur des Fradinières et de Marguerite de Coublanc de Bouin. Archives de Niort, Fonds Rossegand notaire 3 E, liasse 7247.

Ils demeuraient à la Guitardière, paroisse de Bouin le 14 nov 1767. Trois filles dont Marie-Sophie de Siméon, née à Neuvy-Bouin le 7 janvier 1769 ; Parrain Pierre Descoublanc prêtre remplacé par François Pidoux et marraine Jeanne Bernier.

Marie Sophie de Siméon épouse en 1793 **François Chevallereau**, licencié ès lois, Sieur de la Bonninière du Beugnon, dont 4 enfants, dont 2 sont morts avant 1829. Il décède à Neuvy-Bouin 20 oct. 1825, à 64 ans, La famille Chevallereau sera propriétaire de la Guitardière pour un siècle.

La Guitardière de Bouin venait de Joachim des Coublans, aussi Sgr du Breuillac qui le tenait de sa mère, Renée Garnier. Il avait été maintenu noble en 1667, paroisse de Bouin. Il épouse le 8 fév. 1654, Anne Mortais, dont : 1° Pierre Sgr du Breuillac et 2° Alexandre, Ec., Sgr de la Guitardière et du Chaffaut qui épouse Marguerite Jacquet, qui était veuve lorsqu'elle fit aveu du Chaffaut à Secondigny le 22 juin 1717. Sa fille Marguerite des Coublans ° à Bouin le 7 déc 1702, mariée vers 1725, à Joseph de Siméon, Ec., Sgr de la Barre de Jazeneuil, qui fit aveu du Chaffaut en 1727. Leur fils Joseph Siméon de la Barre épouse en 1760 Marie Radegonde Catherine Pidoux, ci-dessus dont :

Radegonde Pidoux, aurait épousé Faucon Joseph qui en 1792, est dit sieur de la Guitardière de Bouin, dont une fille Françoise Marguerite Faucon qui, âgée de 20 ans, épouse le 30 décembre 1792 à Secondigny, François Jacques Chevallereau, âgé de 22 ans, fils du citoyen Chevallereau François Jacques et de la citoyenne Mosnay Marie Radegonde demeurant à la Verrie de Vernoux. Registre paroissial, le curé étant Jean Motte.

Nous notons la date inhabituelle du mariage et l'absence de témoins et ceci durant la période difficile de la Révolution.

5° Marie-Rose-Eulalie Pidoux °19 nov.1739. Témoins : François Dominique Capitaine, vicaire ; marraine damoiselle Viault Françoise.

Elle épouse, le 16 avril 1761 **Auguste Lemousin** (Limozin) Chevalier, marquis de Grassay, paroisse de Benassay, Vienne.

Marie-Rose † à 40 ans le 12 décembre 1777 à Benassay. Ils habitaient le château de Grassay Vienne.

Blason Lemousin « d'azur à 2 étoiles d'or en chef et un croissant d'argent en pointe »

Auguste Lemousin était Chevalier de Saint-Louis et rendit hommage de Grassay le 23 juillet 1775 (Beauchet-Filleau)

Marie Rose Eulalie devait être décédée avant le 9 juin 1778, date d'une déclaration faite par Charles-Gabriel Pidoux, Sgr., de la « Maduère », paroisse de Louin, de sa succession, qui avait eu des biens d'une valeur de 7.650 livres.

6° Jeanne-Amable-Félicité Pidoux °11 avril 1741 à la Mosnerie ; parrain Pidoux Charles René écuyer, seigneur ; marraine damoiselle Bernier Jeanne et, elle † 4 mars 1751 à 10 ans.



7° François °le 4 mai 1742, † le lendemain.

8° **François Pidoux**, né le 2 juin 1743 à Secondigny ; parrain Favreau François, marraine Bernier Magdeleine. Chevalier, Sieur de la Forêt, Echiré, la Guérinière, Chaffault. Il forme la branche de la Bonninière du Beugnon. Il épouse **Marie Rose Babin**, des Arsonnières, fille de Jean- François Babin et de Marie Loyauté de la Journaudrie, famille noble de Fontenay le Comte dont :

- 1 Rose Radegonde ° 20 nov. 1775 au Beugnon.
- 2 François Augustin ° nov. 1777 au Beugnon.
- 3 Joseph Marie ° 12 mai 1778, † 26 mai 1782 à 4 ans.
- 4 Marie Eulalie.
- 5 Antoine Clément ° 21 mars 1781.
- 6 ou 7, naissance et décès de deux filles.
- 8 Jean Marc ° 28 février 1782 au Beugnon.
- 9 Louis Clément ° 23 novembre au Beugnon.
- 10 Jacques Grégoire ° 15 novembre au Beugnon.

Le couple habitait la Bonninière du Beugnon en 1770

Marie-Catherine et son frère François Pidoux épousent les frère et soeur Louis et Marie-Rose Babin. Le grand-père Babin Jean-François, maire de Fontenay-le-Comte était marié à Marguerite Orceau.

François Pidoux rend hommage de la Cotinière de Secondigny, le 1 fév. 1770 et du Chaffaut de Bouin le 29 juillet 1784.

François Pidoux décède jeune, le 25 octobre 1785 au Beugnon. Voir le détail des relevés d'Etat-civil dans le manuel du Beugnon

9° Marie Madeleine, Dame de la Cotinière. Postulante depuis le 18 avril 1757, au monastère bénédictin de N.D. des Anges de Saint-Maixent. Elle † 7 avril 1758. Son père lui assurait une rente viagère de 150 livres par an.

La Cotinière revient en 1770 à Marie Rose Eulalie Pidoux, dont son époux Auguste Lemousin, rend aveu ; Puis en 1775 retour à Charles-Gabriel Pidoux, chevalier.

* * * * *

- Relevé des registres d'Etats Civils de Secondigny :

- **1704**, le 17 juillet, mariage à Secondigny de Pidoux Joseph avec Croizé Marie. Peut-être une autre famille Pidoux différente de celle de La Mosnerie.

- **1735**, 5 août, baptême de Pidoux Marie-Anne, fille de Charles sieur de l'Aumônerie et de dame Besnier Marie Marthe. Parrain, Tilleux Jacques (notaire) ; Marraine De Maillé Marie-Anne qui signent.

- **1737**. 11 avril, baptême de Pidoux Gabriel Charles, fils de Pidoux Charles de la Mosnerie et de dame Bernier Marie. Parrain, Cerceau Gabriel ; Marraine, damoiselle Charrier Catherine Radegonde.

- **1738**. 10 mai, baptême de Radegonde Catherine, fille de messire Pidoux sieur de la Mosnerie et de dame Bernier Marie-Marthe. Parrain, vénérable homme Monet Pierre curé vicaire de Secondigny, et marraine Bernier Magdeleine.

- **1739**. 19 décembre, baptême de Marie-Rose-Eulalie, fille de Charles sieur de la Mosnerie et de dame Bernier Marie-Marthe. Parrain, François Dominique Capitaine vicaire ; Marraine damoiselle Viault Française.

- **1741**. 11 avril. Baptême de Jeanne-Aimable-Félicité, née à la Mosnerie, fille de noble Charles Pidoux et dame Marie Marthe Besnier. Parrains Pidoux Charles-René, écuyer Seigneur ; Marraine damoiselle Bernier Jeanne ; Témoins Pidoux Charles père, Bertrand François et Baribeau Jean.

- **1741**. 5 mai. Sépulture de Pidoux Jean-François, né le 4 mai d'après l'acte de baptême (Pidoux de la Mosnerie, la Guérinière ?).

- **1751**. 29 mars, baptême de Pidoux Jacques, fils de Jean et Blais Perrine ; parrain Rossegrand Jacques notaire royal, marraine dame de Gaalon Marie-Radegonde.

- **1752**. 30 octobre, baptême de Aguillon Marie-Ursule, fille de Aguillon Pierre et de Roux Marie. Parrain, messire Giboreau René seigneur de la Rousselière ; Marraine, damoiselle Pidoux Marie-Magdeleine de la Guérinière ou bien Marie-Ursule Pidoux de la Guérinière.

- **1753**. 29 juillet, baptême de Charles Bonaventure Pidoux, fils de Jean Baptiste Pidoux, du bourg et de Marie-France-Charlotte Verrière. Témoins : Parrain Charles René Pidoux et Marie Radegonde de Gaalon, dame de la Rousselière. Curé Renou Jean-Baptiste Pidoux serait le frère de Gabriel-Charles et Marie-France Verrière, la fille de Verrière Charles maître chirurgien.

- **1754**. 13 septembre, Décès de messire Charles Pidoux âgé de 22 ans, fils de Charles Pidoux et Marie Marthe Besnier. Témoins, son frère Charles Gabriel Pidoux, messire Giboreau René Seigneur du Pinier, et Albert René, signent. Enterré dans l'église.

- **1762**. 12 janvier, Mariage de Pidoux Marie-Catherine de la Mosnerie, avec Babin Louis Claude, sieur de Puyrocher, la Chapelle-Seguïn, veuf de Th...Marie. Témoins : messire Maynard François, prêtre ; Vandé Mathurin de (d'Abilière) ami de l'époux ; messire Pidoux Charles, dame Bernier M.Marthe ; Pidoux Gabriel, frère, Pidoux Marie Rose Eulalie, sœur, demoiselle Bernier Jeanne.

- **1763**, 30 janvier, mariage de Martineau François et de Julliot Jeanne ; parrain Messire Pidoux François de la Coudrelle, paroisse d'Aubigny ; marraine Verrière Françoise Rose.

- **1765**, Sépulture dans l'église de Marie-Marthe Besnier dame de la Mosnerie, âgée de 65 ans. Témoins : Charles Gabriel et François, fils ; Messire de la Barre, Joseph Siméon.

- **1767**, 16 septembre, Sépulture dans l'église Sainte-Eulalie, de Messire Pidoux Charles Sgr de la Mosnerie, mort en ce lieu, âgé de 75 ans.

Témoins : Pidoux Charles et Pidoux François, ses fils ; de la Barre Siméon et Babin Louis Claude, ses gendres Pidoux Radegonde et Pidoux Rose Eulalie, ses filles ; De Gaalon Marie Marguerite, sa bru ; Bernier Jeanne, sa belle-sœur.

- **1770**, 20 juin, baptême de Marthe-Victoire Pidoux, fille de Messire Pidoux Charles-Gabriel et de Gaalon Marguerite. Parrain, du Roussay Jean-Pierre, Chevalier, Sgr. de la Barbelinière. Marraine Giborou Marie de la Rousselière.

- **1774**, 5 octobre, Mariage de Besnardeau Henri, fils de feu Jacques et de Dame le Maignan. Messire Sevin (Serin ?) Louis Calixte, chevalier de St-Louis, Sgr de la Girardière, procureur, Curateur du marié. Avec Giboreau Marie-Anne, fille de René Sgr de la Rousselière et de Feu Gaalon Marie-Radegonde.

Témoins : Besnardeau de la Guibonnière, (la Guibertière de Vernoux, dépendant du Fontenioux ?) frère et de Jaunay Louise Radegonde, veuve du Ronsay, tante de la mariée.

- **1782**, le 26 septembre, naissance à La Mosnerie de Pidoux Honoré, fils de Pidoux René Paul et de Drillaud Marie. Parrain Charles Honoré de la Mosnerie, marraine Marthe Victoire de la Mosnerie.

- **1791**, le 1 nov. Décès au Moulin de Godineau, de Françoise Pidoux, 33 ans veuve de François Barau ; Témoins François et René Pidoux ses frères, Jacques Gienard et Jacques Patureau, neveux. Parthenay, Sépulcre.

- **1799**, le 29 janvier, mariage à Parthenay (état-civil 79.202) entre Charles François Pidoux 50 ans, métayer, né le 10 sept. 1748 à Secondigny, fils de François Pidoux et Marie Chavette avec : Marie Louise Bodin, née le 12 août 1771, 27 ans à St-Germain de Longue Chaume, fille de François Bodin et Jeanne Proust.

- **1804**, le 3 décembre, naissance de Jeanne Armande Pidoux, de Charles Honoré et de Jeanne Charlotte des Roches ; témoins Pidoux Jude oncle 26 ans de la Coudre d'Aubigny, Rousseau François charpentier à Secondigny.

* * * * *

- **Charles-Gabriel Pidoux** ° le 11 avril 1737 à Secondigny, chevalier, fils de Gabriel Charles Pidoux et de Marie Marthe Besnier. Parrain, Cerceau Gabriel, Marraine, damoiselle Charrier Catherine Radegonde.

Il épouse par contrat du 18 août 1767 passé à la maison noble du Beugnon, **Marie-Marguerite de Gaalon** dont la dot atteint seulement 4.000 livres. L'apport de Charles Pidoux est de 10.000 livres. Marie Marguerite de Gaalon, née le 22 décembre 1732, au Beugnon, est la fille de Pierre Charles de Gaalon Ec., Sgr du Courdault en Aunilx et de défunte Renée Marguerite Veillat (veuve en 1° noce de Jean Mosnay, Sieur de la Bonninière du Beugnon). Le contrat avait été présenté la veille à la Mosnerie au père du fiancé qui était infirme.

Témoins Pidoux : François Pidoux ; Radegonde Pidoux ; Marie Radegonde Pidoux, frère et sœurs ; Joseph Siméon de la Barre Sgr de la Barre Jazeneuil, beau-frère ; Claude Babin, sieur de Puyrocher, beau-frère.

Témoins Gaalon : Charles Pierre de Gaalon père ; René Giboreau Sgr de la Rousselière beau-frère et Marie Radegonde de Gaalon sa sœur ; Catherine Marie .. ? ; Jacques François Chevallereau et Radegonde Mosnay son épouse ; messire Marc Jarriau et Marguerite de la Pierre son épouse, ses derniers, neveux ; Maupetit de Bourgneuf ; Landerneau de la Rochelinière ; Marie Mosnay veuve Laubinière.

Pierre Charles de Gaalon était avocat du roi à Parthenay.

1767, le 5 septembre, inhumation dans l'église du Beugnon, de Pierre Charles de Gaalon âgé de 77 ans. Témoins : René Giboreau gendre ; Marie Radegonde et Marie Marguerite, ses filles ; Charles Pidoux de la Mosnerie ; Marie Radegonde Mosnay ; Jean Pierre Duronçay.

Marie-Radegonde de Gaalon, sœur de Marguerite épouse en 1748, René Giboreau, Chev., Sgr du Pinier et de la Rousselière. En 1752, le 11 mai, nous les voyons ; parrain et marraine à Secondigny de Roy René, fils de Roy Pierre et de Grolleau Marie.

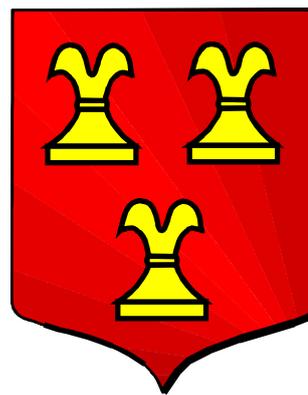
La famille noble de Gaalon est originaire de Normandie. Plusieurs branches ont habité la Rochelle et ses environs ou nous les trouvons, dans l'armée, la marine et commerçants.

Blason Gaalon : « De gueules à 3 rocs d'échiquier d'or »

Notons dans le dictionnaire Beauchet-Filleau : le 12 fév. 1696, Dorothee de Gaalon épouse René Serin, Chevalier Sgr de la Cordinière canton de Moncoutant.

Par son mariage, Charles-Gabriel Pidoux hérite d'une part de la Bonnière du Beugnon.

La Bonnière sera habitée par son jeune frère François Pidoux, son épouse Marie Rose Babin et leurs nombreux enfants.



1770 (date de l'aveu) **Charles-Gabriel** Pidoux hérite de la Mosnerie (Bélisaire Ledain)

En 1767, Charles-Gabriel, ancien mousquetaire du roi vivait dans le petit manoir de la Coudrelle, paroisse d'Aubigny (Maurice Poignat)

En 1776, le 9 octobre, a lieu le partage des biens de Jacques-François Chevalereau, sieur de la Guérinière de Neuvy-Bouin. Ce document important donne les filiations des familles : Chevallereau, Pidoux, Giboreau, Mosnay, etc. ; il est visible aux Archives Départementales de Niort.

En 1779, Charles-Gabriel qui habite alors Secondigny, achète au sieur Leroy, la fief de Puypaillé paroisse de Courgé qui s'ajoute aux domaines de Bonnevault 4.5 km W.NW et Puyléron 4 km W.NW qu'il possède déjà à Gourgé (Maurice Poignat)

En 1784, le 24 juillet, il rend aveu de la Mosnerie de la haute justice, terre et seigneurie de la Coudrelle à Aubigny (près de Gourgé)

En 1789, comme ancien mousquetaire du roi, il siège à l'Assemblée des nobles du Poitou et se trouve mêlé au trouble qui agite le bourg de Secondigny.

En 1793, janvier, il s'emploie, sans succès, à soulever la population pour la pousser à rejoindre les chouans et lutter contre la révolution (Maurice Poignat)

En 1819, le 4 avril, décès à 89 ans, à Aubigny (fief de la Coudrelle) de Marie de Gaallon, veuve de Charles Gabriel Pidoux.

Nous voyons dans le cimetière d'Aubigny, face à l'entrée, deux pierres tombales gravées, (illisibles pour moi) qui sont celles de Marie de Gaalon et de son fils Jude de Pidoux, rapporte Elie Auriaux dans « Les Amis des Antiquités de Parthenay, N°13, 1964 »

Charles Gabriel Pidoux † avant le 12 vendémiaire an VI (1798) date de sa succession entre ses 3 enfants survivants (Archives de Poitiers)

Cinq enfants connus :

1° Marie Radegonde °25 sept.1768 et † le 9 jan.1787 à Secondigny.

2° Marthe-Victoire °20 juin 1770 à Secondigny, mariée à Secondigny le 4 oct. 1791, à Jacques **Hubert de Savatte** de la Motte-Hudon des Groseillers, dont au moins un fils Louis °1792, décédé la même année à la Roche Hudon. Hubert Savatte habite ensuite la Villedieu de Breloux la Crèche, dont il sera maire en 1824. La famille Savatte, issue autrefois d'Angleterre, sieur de Genouillé, paroisse de Civaux portait « d'or à une semelle de soulier de gueules mise en pal » armorial Gouget.

3° **Charles-Honoré** ° 27 juin 1772 † 1856 à Secondigny. Suite... ↓

4° Marie-Rose-Radegonde.

5° **Siméon-Jude** °27 octobre 1778 à Secondigny † 16 août 1864, célibataire à la Coudrelle d'Aubigny (pierre tombale au cimetière d'Aubigny)

Marie-Victoire et Siméon-Jude sont emprisonnés à Niort avec leur mère pendant la Révolution. (Maurice Poignat page 124)

Charles-Gabriel Pidoux aurait partagé son temps entre Secondigny et la Coudrelle d'Aubigny, canton de Thénezay, où son fils Siméon-Jude deviendra maire et y sera enterré en 1864, près de sa mère Marguerite de Gaalon.

Charles Gabriel † avant le 12 vendémiaire an VI, date de sa succession

1795 7 juin, **Marie Rose Radegonde** Pidoux de Secondigny est marraine au baptême clandestin, à la Chapelle Saint-Laurent, de Quité Sophie née le 14 octobre 1794, fille de Pierre Quité et de Marie Jolly. Parrain, François Merle. (Absence de curé à Secondigny)

* * * * *

Charles-Honoré Pidoux, baptisé à Secondigny le 27 juin 1772.

1793, le 20 juin, René Brémaud de la Frémondrière d'Allonne dénonce devant le Comité révolutionnaire de Niort, l'existence du camp Chouans du Busseau. Le même jour, Maupetit de la Caillerie de Secondigny fait une déposition identique (Dugart Montifeux 5.144, livre de Pierre Chauvet, page 72) « *500 brigands se portèrent sur Secondigny mardi dernier et enlevèrent 14 charretées d'effets, un détachement se porta sur Alonne. Ils enlevèrent 2 charretées de blé. Ils sont retournés hier dans la paroisse d'Alonne pour enlever des chevaux, effets, vin et blé. La grange du Busseau (la Touche) est remplie d'effets de toutes espèces. Cette grange est fort grande. La femme Baribeaud, garde magasin, ne veut plus recevoir d'effets, excepté la laine. Les effets pris sont portés à l'Absie. Ils ramassent des troupes de toutes parts. Le contingent du canton de Secondigny est porté à 900 hommes. Le sieur **Charles Honoré Pidoux de la Mosnerie** est chargé de l'enrôlement et de conduire les hommes à l'armée des brigands* » Cette dénonciation qui entraînera les massacres du Busseau, paraît très largement surestimée, et sans doute intéressée par les auteurs pour dénigrer Charles-Honoré Pidoux

Charles-Honoré est arrêté en 1793 et condamné à la réclusion par le tribunal criminel des Deux-Sèvres, le 14 brumaire an II (Archives 79, Série Q N°215) Ayant recouvré la liberté, il profita de la finesse de ses traits pour se déguiser en femme et plutôt que de combattre préféra servir d'émissaire entre l'Angleterre et l'Armée Catholique et Royale (Maurice Poignat) Néanmoins son nom est introuvable sur les listes d'émigrés, et cette affirmation est douteuse.

Il épouse vers 1800, **Charlotte Jeanne Aimée des Roches**, fille de Alexis des Roches de Chassay, sieur de la Rabatellerie, de la baronnie de la Loge-Fougereuse et Breuil-Barret, Vendée et de Renée de Théronneau de Puyvaud.

Elle décède à la Mosnerie 20 février 1807, à l'âge de 29 ans, sans doute suite à la naissance de son quatrième enfant, Aimé Clarisse qui décèdera aussi en février.

La Famille des Roches de Chassay, paroisse de St-Germain-de-Prinçay Vendée est apparentée avec les familles : Janvre de la Bouchetière (Beauchet-Filleau, généalogie Janvre, page 240) et Landerneau Sgr de la Rochelinière, paroisse de la Chapelle-Saint-Etienne (généalogie Landerneau, page 558)

Note : Le 17 décembre 1846, Pierre-Louis-Calixte des Roches de Chassay assiste à l'Absie aux obsèques de sa belle-mère Marie-Madeleine Cormasson, veuve de Charles-Bonaventure Maupetit.

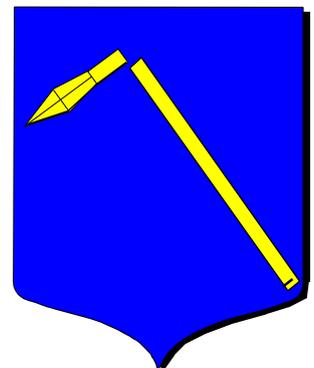
Jeanne des Roches apporte en dot à son mariage, le château et les terres de la Rabaleterie, proche du bourg de la Loge-Fougereuse en Vendée. Ce bien sera transmis ensuite par mariage à M. le comte de Rouhault.

Blason des Roches « d'azur à la lance d'or brisée et posée en bande »

La famille des Roches possédait aussi le château situé au centre du bourg de la paroisse de Xaintray. Cette demeure sera à l'abandon vers 1960 après le décès des dernières demoiselles des Roches.

Jeanne des Roches avait une sœur, Armande mariée vers 1810, à N. Barbe, capitaine de cavalerie.

Etienne des Roches de Chassay garde du corps du roi émigre dans la 3° compagnie française de Luxembourg, armée des princes ; Il passa ensuite à l'armée de Condé, où il servit dans le 2° régiment de cavalerie noble.



Louis Calix des Roches, Ecuyer Sgr de St-Mars avait épousé le 27 janvier 1785, Marie-Louise-Victoire d'Orfeuille fille de Jean-Louis Sgr de Tourtron, St-Georges, etc. et de Marie-Jeanne Pidoux, fille de Pierre, Sgr de Polié et de Suzanne d'Aitz de Nesmy.

* * * * *

En février 1808, s'étant bien conduit pendant la Révolution, Charles Honoré Pidoux est nommé Maire de Secondigny où il travaille à l'amélioration de l'agriculture. Il restera Maire jusqu'en octobre 1830. Agé, il restera conseiller municipal jusqu'au retour de l'Empire en 1852.

A handwritten signature in cursive script, likely reading 'Charles Honoré Pidoux', written in dark ink on a light-colored, slightly textured paper.

En 1810, Charles Pidoux disposait d'un revenu important déclaré de 5.000 francs par an. Parmi ses biens, nous relevons : la Mosnerie, la Gouinière, le Foignoux, 2 borderies à la Chemanchère, le moulin et la Métairie des Effres...

En 1848 et 1853, Charles Honoré Pidoux est le contribuable le plus imposé de Secondigny avec 626 francs (Maurice Poignat)

Charles-Honoré Pidoux décède à la Mosnerie le 22 décembre **1856**, à l'âge de 84 ans, et est enterré à Secondigny dans l'ancien cimetière route de Parthenay. Témoins à la sépulture : Calix des Roches et Isidore Pidoux, neveux bretons.

Au moins quatre enfants. Pendant la période révolutionnaire, l'enregistrement des actes d'état civil est aléatoire.

1° **Alexis Charles** Pidoux, baptême en mai **1802**, Suite... ↓

2° **Jeanne Armande Germanie** Pidoux née à la Mosnerie le 2 frimaire An XIII, (3 déc. 1804) Armande est, en **1860**, célibataire, membre du comité fondateur de l'école Sainte-Marie.

La Demoiselle de la Mosnerie a aidé son père dans le développement de l'agriculture à Secondigny. A cette date les bâtiments agricoles ont été reconstruits, comme la Gouinière, les Effres et les Essards. Le volume important des granges et écuries montre l'importance donnée au bétail.

En 1869, Melle de Pidoux de la Mosnerie achète à la commune, la partie de l'ancien chemin reliant la Chevanchère au Chef du Pont, coté Nord du Bois, devenu obsolète, depuis l'ouverture de la route de Champdeniers et du chemin de Fenioux.

Le 24 juin 1875, Jeanne Armande Pidoux afferme à Auguste Pineau, la métairie de Chassais l'Abbé à Saint-Germain de Prinçay.

En 1880, Melle Jeanne Armande Germaine Pidoux de la « Mosnerie » est marraine de la grosse cloche de l'église ; Le parrain étant son neveu Louis Alfred comte de Rouault (inscription gravée sur la cloche)

Le 28 juin 1883, elle afferme la métairie de Daly à St-Sulpice en Pareds. En décembre 1883, elle afferme pour elle et sa nièce la Gouinière aux époux Badet.

Elle décède le 13 octobre 1889 à Tréguel de Chalandray 86, à l'âge de 84 ans. Elle est inhumée, à Secondigny, près de son père sous l'obélisque de schiste noir.

3° **Honorée Nelsie** °le 30 janvier 1806. Nous retrouvons de Nelsie, des lettres adressées d'un pensionnat de Niort à son père à la Mosnerie en avril 1824, son père est veuf à cette date. Elle décède à Secondigny le 14 décembre 1824 à 18 ans. Témoins à la sépulture : Chauvineau Florent, juge de paix et Tourneux Gabriel, greffier du juge de paix.

4° **Aimée Clarisse** °janvier 1807 † 6 février 1807. Témoins de la sépulture : Bernardeau Charles, charpentier au Chef-du-Pont et Bonnet François journalier.

* * * * *

Alexis Charles Pidoux °24 prairial An XI à la Mosnerie de Secondigny. Il épouse le 22 octobre 1833 **Céleste Victoire de Morin**, fille de Pierre Morin et de Elisabeth Moussay.

1823, Recensement des conscrits de la classe 1823. Pidoux Alexis Charles est exempté de service pour faible complexion, archives de la mairie de Second.

Céleste a été compromise, en 1830, dans la tentative de soulèvement de la duchesse du Berry et sera pendant quelques semaines, emprisonnée à Niort.

Le 29 avril 1831, Alexis est nommé sous-lieutenant de la garde nationale de Secondigny. Le couple finira ses jours chez leur fille Marie Victoire à Trégel, Chalandray, Vienne.

Alexis Charles † à Tréguel le 4 octobre 1874 et son épouse Céleste Victoire Morin † à Tréguel, inhumée à Chalandray, Vienne.

1° Charles Armand † à 7 ans.

2° Noémie Angèle † à 15 mois.

3° **Marie-Victoire** née à la Mosnerie le 28 mai 1835, Suite... ↓

* * * * *

- Famille Rouault -

Marie Victoire Pidoux de la Mosnerie, épouse le 28 janvier 1865, à Poitiers, le Comte **Louis Alfred de Rouault** descendant de la branche Rouaud de Tréguel, paroisse de Guéméné Penfao, Loire-Atlantique. La famille Rouault, à cette époque vient de faire construire le château de Tréguel à Chalandray, Vienne, où va habiter la famille.

Louis Alfred de Rouault est né le 14 mars 1825 à Scorbé-Clairvaux Vienne, de Jules comte de Rouault et Elodie Arnoul. Trois enfants :

1° **Henri de Rouault** qui suit ... ↓

2° Armand-Charles-René de Rouault, vicomte, châtelain du château moderne de Tréguel, épouse le 17 avril 1894 à Bordeaux, Marguerite Betus dont 2 filles.

3° Marguerite Marie Dominique Elisabeth de Rouault ° 14 nov. 1867 épouse le 14 nov. 1887, le comte Amaury de Becdelièvre, dont 5 filles.

Marie-Victoire Pidoux a été marraine d'une cloche de l'église de Brelox. L'église a été désaffectée et la cloche transférée à l'église de St-Maxire.

Louis Alfred de Rouault décède le 9 janvier 1886 et son épouse Marie Victoire Pidoux veuve Rouault † le 27 octobre 1916 à Poitiers.



Château de Tréguel à Chalandray, Vienne.

En 1888, la comtesse de Rouault fait construire, à ses frais, trois classes à l'école Sainte Marie de Secondigny.

En 1892, sur le cadastre nous lisons : Madame veuve de Rouault, vivant au château de Tréguel à Chalandray Vienne, est propriétaire de la Mosnerie de Secondigny

En 1897, le 30 novembre, la Comtesse de Rouault, demeurant au château de Tréguel de Chalandrais, Vienne, fait établir un inventaire de la borderie de la Mosnerie en vue de la louer à M Gauthier, en remplacement de l'ancien fermier M Badet *qui exploitait les terres à partir de la Gouinière.*

Les terres comprennent : le champ de la Grange, le Grand champ, le champ de la Touche, le champ du Lavoir. Ces pièces de terre ayant été laissées en très mauvais état de culture, préjudice causé par le fermier sortant. M Gauthier reçoit une somme de 310 francs pour remise en état.

La Maison d'habitation consiste en : un corridor commun avec le Propriétaire ; une chambre à droite ; une autre chambre à la suite ; la chambre aux domestiques ; l'escalier qui conduit au grenier est en pierre de taille ; une petite chambre ; deux greniers ; la menuiserie qui est dans la cour ; l'écurie aux vaches ; le grenier sur l'écurie ; la grange ; l'écurie aux cochons ; le toit aux poules ; les lieux d'aisance ; le fournil ; le hangar monté sur poteaux en bois ; la fruitière ; le jardin est sali d'herbes et de ronces ; il y a des arbres de parades ; le lavoir ; le réservoir est abandonné sali de ronces ; le Moulin est inhabité, le plancher est percé ; la Coulée (*accès au moulin de la route*) ; le pré de la Marre longeant la route ; le pré du château.

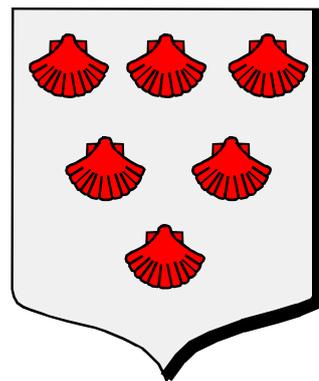
Cet inventaire montre que l'exploitation de la borderie et des jardins de la Maison noble, sont à l'abandon depuis de nombreuses années.

La Maison noble sera gardée et la borderie exploitée par la famille de Célestin Gauthier († 11 fév.1919) et son épouse Victorine Gauthier puis par leur fils Théodomir et enfin par René Gauthier qui prendra sa retraite à la Clémenchère.

* * * * *

Blason Rouault de Trézel : « D'argent à 6 coquilles de gueules, posées 3, 2, 1 ».

La plaque d'identification de Célestin Gauthier garde chasse en 1898 et métayer à la Mosnerie de la famille de Rouault, porte un blason identique.



Henri de Rouault, comte de Rouhault épouse le 11 août 1898 à Pouzauges, Vendée, Marie Amicie Jeanne **Alix Des Nouhes** de la Cacaudière. 2 enfants :

1° Joachim de Rouault, né à la Cacaudière le 8 mai 1903, décédé jeune.

2° **Madeleine de Rouault**, qui suit ... ↓



Comte et Comtesse Henri de Rouault de la Cacaudière

Le comte de Rouault revendra le manoir de la Coudrelle à Aubigny, qu'il avait reçu de sa mère Marie-Victoire Pidoux (Maurice Poignat)

Vers 1919, Henri de Rouault hérite de la Mosnerie ainsi que du moulin des Effres, d'une borderie à la Chevanchère, le Foignoux, la Gouinière et les terrains du moulin à vent de Monrène, l'ensemble totalisant 183 hectares.

Une fille Marie- Madeleine, °1 novembre 1904 qui suit ... ↓

* * * * *

Marie-Madeleine Odette, vicomtesse de Rouault, née le 1 novembre 1904, à la Cacaudière de Pouzauges hérite de la Mosnerie. Elle épouse en 1927, le vicomte **Jacques de Chabot**. Dont au moins un fils Jean-Marie Henri Chabot qui suit ... ↓ et une fille qui héritera des terres.

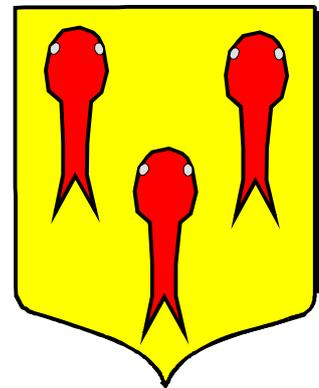
Jacques de Chabot, suite au transfert de propriété devient en 1942, usufruitier de la Mosnerie



La Cacaudière de Thouarsais Bouildroux, près de Pouzauges en Vendée, reconstruit au XIX^e siècle

Le domaine est transformé en maison d'hôte par les nouveaux propriétaires.

Blason Chabot « d'or à 3 chabots de gueule, posés 2 et 1 » Le chabot est un poisson à grosse tête.



Jean-Marie Henri, vicomte de Chabot est né à Nantes le 4 février 1928. En 1958, il hérite de la Mosnerie, dont sa mère reste usufruitière jusqu'à sa mort en 1975.

- **1982** à 1990, Jean de Chabot, qui habitait à Paris 16^e, 52 rue de la Faisanderie, était interprète à l'hôpital américain de Paris.

Jean de Chabot prend sa retraite à la Mosnerie où il exploite, sans beaucoup de succès, la ferme d'environ 15 hectares attenants à la Mosnerie

Jean de Chabot † en 1995 à Paris. Deux enfants :

Le fils Jean Chabot hérite de la Mosnerie qu'il vendra à MM Severac.

La fille Annick, mariée au comte d'Aumond, hérite des fermes de la Gouinière et de Foignoux.

Monsieur Gauthier père, garde chasse du comte de Rouault assurait à partir de 1897, l'entretien du domaine. Son fils René, né à La Mosnerie en 1922, lui succède jusqu'en 1982, date à laquelle il prendra sa retraite à la Chevanchère.

Pour plus de renseignements sur la famille Chabot, se rapporter à la généalogie de la famille établie par le Vicomte Paul de Chabot, auprès de la Société d'Emulation de la Vendée à La Roche-sur-Yon qui a fait paraître un CDrom.

Une branche de la famille Chabot perdue au château de La Roussière de Saint-Maixent de Beugné, près de Coulonges sur l'Autize qui appartiendrait à la famille depuis 1329. (Peut-être y-a-t-il des archives Chabot sur la Mosnerie de Secondigny)

* * * * *

~ **1991**, Monsieur et Madame Severac, nouveaux propriétaires, restaurent les bâtiments du logis, laissés sans entretien depuis longtemps.

- **1998**, La Mairie a acheté les bois de l'Aumônerie. Ils sont alors aménagés par l'Office National des Forêts, ainsi que le champ Dubon reliant en zone inondable, la propriété au Thouet et au bourg de Secondigny.

- **2001**, Construction, par les anciens artisans en retraite, de la Cabane, repos au milieu du bois.

* * * * *

- Sépulture -

En 1926, à l'occasion du déplacement du cimetière de Secondigny, le Comte Henri de Rouault de la Cacaudière de Pouzauges, prend une concession et fait déplacer la stèle funéraire de la famille Pidoux. Cette stèle consiste en une base cubique de granit, sur laquelle est posé un obélisque en schiste noir. En 1998, la partie supérieure est tombée sur le sol et s'est brisée en deux. La Mairie a remis la stèle en état en 2005.



Nous y lisons l'hommage suivant :

- Il fut l'ami des pauvres. Ci-gît le corps de Charles-Honoré de Pidoux de la Mosnerie décédé en sa maison de la Mosnerie le 22 décembre 1856 à l'âge de 84 ans.

- A la mémoire d'un père vénéré. Son souvenir ne s'effacera pas du cœur des siens et son nom sera béni par eux.

- L'estime de tous, le garda Maire de cette commune, pendant 30 ans.

- Ici repose dans la paix du seigneur, le corps de Melle Jeanne Armande Germanie de Pidoux de la Mosnerie décédée le 13 octobre 1889 à l'âge de 84 ans

* * * * *

Notables du canton de Secondigny sous le Premier Empire

« Tout le système Napoléonien repose sur les notables qui dominent la vie économique, administrative et judiciaire du pays » Voilà ce que constate l'historien du Premier Empire, Jean Tulard.

Extrait de la liste du 25 septembre **1810**, dressée par le sous-préfet de Parthenay Etienne Charles Garnier, nommé 10 août 1809, installé le 16 septembre suivant.

(Voir ; les cahiers d'Alphonse Garnier (1820-1831), *bulletin historique et scientifique des Deux-Sèvres*, 1968, p199-308 et 1969, p 251-354, édités par Pierre Massé)

- **Pidoux aîné (Charles Honoré)** 5.000 francs de revenu. **Secondigny** ; propriétaire, maire (noble) ; 2 enfants : 1 garçon et une fille en bas âge ; « honnête citoyen attaché au gouvernement, jeune encore il n'a jamais émigré ni fait partie des insurgés, il a de l'influence et en fait bon usage » - Le préfet Dupin notait en 1800 : « il s'est bien conduit pendant la Révolution, il donne tout son temps à l'agriculture » (Archives nationales, Fascicule III Sèvres (Deux) 2)

- **Pidoux (Simon Jude)** 2.400 francs de revenu ; **Aubigny**, propriétaire (noble) ; célibataire ; vit paisiblement ; « c'est un homme jeune encore et en pleine santé. Sa vue cependant n'est pas très bonne. Le motif peut excuser son inactivité ». En 1813, le préfet Busche note « riche propriétaire et considéré, dévoué au gouvernement » ; il le propose au grade de sous-lieutenant pour la 3^o compagnie de la garde nationale de Parthenay.

* * * * *

- Domaine -

Nous constatons, en visitant rapidement le domaine en 1998, plusieurs phases de constructions ou de remaniements importants des bâtiments.

- Avant 1598 -

Le corps de bâtiment intérieur semble antérieur à la construction des tours. La cheminée en granit, sans jambages avec hotte et conduit peu encastré dans le mur, ainsi que la forme des corbeaux, est caractéristique de la fin du XV^e siècle en Gâtine de Parthenay. Notons qu'avant cette dernière date, il n'existait de cheminées que dans les cuisines et pièces communes. La nuit, nos ancêtres dormaient avec des bouillottes.

L'importante charpente du bâtiment principal, remonte peut être de la fin du XV^e siècle. En effet, nous retrouvons à la Chapelle-Saint-Laurent, des charpentes ressemblantes dans les immenses greniers de la Basse Métairie de la Cour dépendant de la châellenie des Mottes-Coupoux. Cette charpente a été construite par Philippe de Commynes vers 1490. A la Mosnerie, il manque toutefois les contre-arbalétriers cintrés. Nous voyons aussi quelques ressemblances dans la charpente, de la nef de la petite église de Saint-Sauveur du Givre-En-Mai, près de Bressuire. Cette dernière charpente possède un blason du début du XV^e siècle, cloué sur un entrait.

- 1598 -

Le fief se fortifie par la construction de deux tours. Ces deux tours dont l'une subsiste, étaient protégées par deux échauguettes recouvertes de toit en poivrières et reliées entre elles au niveau supérieur. La partie entre les deux tours était équipée d'une porte-levis ou herse manœuvrée depuis l'étage. Les bâtiments ceinturant la partie intérieure, devaient être à un niveau supérieur, comme le laisse supposer, la porte au sommet de l'escalier en pierres. Les ouvertures extérieures devaient être limitées au minimum pour éviter l'effraction. Nous en voyons encore les modèles, à la « Caillerie » et au « Logis » du Retail.

- Vers 1700 et après -

La tour Ouest est détruite et remplacée par le bâtiment actuel. Les ouvertures sont percées vers l'extérieur, comme la fenêtre au Sud avec son linteau arqué typique de la fin du XVIII^e.

L'accès au domaine se fait par le chemin reliant Secondigny à Allonne par le « Chef du Pont », le côté nord de la « Chevanchère » les « Effres » puis le « Pin », le « Plessis » etc. Le chemin suivait la vallée du Thouet en bordure Nord du bois. Une large allée qui devait être visible du château de Secondigny partait de la vallée vers la « Gouinière » puis « l'Abbaye des Bois », et passait devant « la Mosnerie » Cet accès à la propriété a été abandonné vers 1830, avec la construction de la route stratégique de Niort.

L'allée d'agrément plantée de hêtres et de platanes ne figure pas sur le cadastre de 1838 mais sur celui de 1845. Cette allée qui ne débouche pas sur la route de Fenioux, devait être surtout utilisée pour la chasse et la promenade.

- 1856 -

A la mort de Charles-Honoré Pidoux, ses enfants iront vivre au château de Tréguel à Chalandray. Jeanne Armande fera de nombreux séjours à la Mosnerie. A partir de cette époque, la maison noble ne sera plus entretenue. La borderie était exploitée à partir de la Gouinière.

En décembre 1883, Armande Pidoux afferme la Gouinière aux époux Badet.

En 1897, L'inventaire de la borderie au moment de l'arrivée de la famille Gauthier à la Mosnerie, montre l'état de délabrement des communs.

- 1991 -

A l'occasion du démantèlement récent des biens de l'ancienne maison noble, la belle allée forestière a été séparée en deux parties. Le bois toujours ouvert au public est devenu propriété communale. Les arbres manquants et non remplacés sont morts à la suite du pacage des chevaux des soldats allemands en retraite en 1944.

Nous avons remarqué, par analogie avec les autres Maisons nobles de Gâtine, qu'en 1830, il existait une mode pour la création de ce genre d'allée bordée d'arbres, hêtres et platanes, par exemple à La Garonnière de Secondigny.

Sur le modèle des jardins de Villandry, le côté Sud du domaine est entouré de deux jardins d'agrément « Renaissance », entourés de murs garnis d'arbres en espaliers : Pommiers, pêchers, brugnons, pruniers, abricotiers, paviers et poiriers.

Le plus grand est un potager où nous voyons chaque carré de légumes entouré d'allées bordées de buis. Le centre du jardin possède son bassin entouré d'une maçonnerie en briques avec jet d'eau.

Dans l'allée menant du domaine au bassin, il existait un cadran solaire au sommet d'un fût en granit contenant une petite statue. Cet ensemble qui gênait la culture du terrain a été déposé vers 1950 par l'exploitant. Le fût en granit est maintenant dans la cour intérieure du domaine, le cadran solaire manque.

Sur le côté nord du potager, nous voyons un jardin d'agrément, dont une partie est constituée de charmilles et « d'amours en buis taillé » dans la pure tradition des « cabinets de verdure » des jardins dessinés par Le Nôtre.

Le moulin avait son accès direct, par l'allée bordée d'arbres, au sommet de la chaussée, à l'Est du grand bassin. Ce moulin entraînait une pompe qui alimentait en eau, la maison, les jardins et le jet d'eau du bassin situé au centre du jardin. Ce moulin, dont tout le mécanisme était en bois, a été détruit vers 1940 par la chute d'un gros arbre.

Les deux grosses meules en granit étaient utilisées à battre les céréales et les haricots. Elles étaient alors tirées par une paire de bœufs (voir photos)

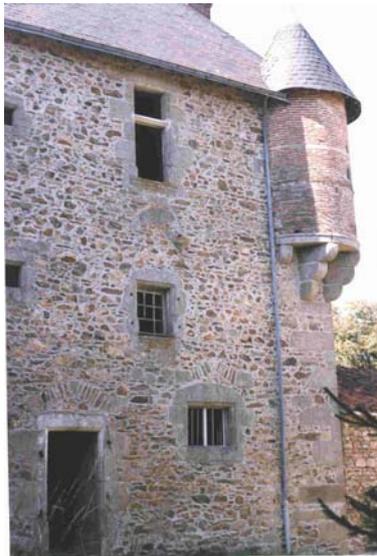
Il existait, il y a encore quelques années, un pressoir sous le hangar. C'était un pressoir à vis, utilisé à presser et écraser des noix pour en extraire l'huile.

Depuis toujours, les habitants du bourg qui venaient promener leurs enfants dans la partie ouest du bois de la Mosnerie, se posaient la question sur la raison qui a poussé les hommes à creuser des profonds fossés dont l'utilité n'est pas connue ? Ces fossés forment des figures géométriques, cercles et lignes droites, limites de parcelles Dans le manuel sur La Campagne, nous avons étudié ce sujet.

Pourquoi la famille Pidoux a-t-elle arrêté l'allée de platanes ? Pour respecter un site particulier ? Pourquoi n'y avait-il pas ici un « Village Gaulois » entouré de son fossé de protection ?

L'origine de Secondigny ne serait-il pas là, entre la voie romaine « Chemin des Chaussées » et le Grand Etang ?

* * * * *



La Mosnerie en l'an 2000.

Avant la Révolution, la seigneurie de la Mosnerie possédait le droit de Haute et Basse Justice. Elle avait certainement, près du bourg de Secondigny, peut-être sur la chaussée du grand étang, ses « fourches patibulaires, piloris, échelles et poteaux à mettre carcan »

* * * * *

Les dernières terres de la Mosnerie ont été démembrées au fil des années, suite à la fortune des derniers propriétaires de l'ancienne Maison noble.

- **Les Effres**, situées en aval du Lac auquel elle a donné son nom.

Bélisaire Ledain cite *Les Effres* dès 1384. Le nom Effres vient de l'altération de *orfraie* devenue effraie, chouette traduisant un sentiment de peur.

La métairie avec l'ancien **Moulin** en bordure du Thouet, appartenait à la famille Pidoux de la Mosnerie. Elle était exploitée en 1883 par la famille Chauvet.

Le Moulin à eau cadastre D 341 est la propriété de Charles Fleau/Cantet de 1882 à 1886.

Il ne reste du moulin que l'emplacement du bâtiment transformé en parking et le bief de sortie d'eau.

Les bâtiments de la Métairie datant du milieu du XIX^e siècle qui formait une longère ont été démolis en 2002 par un brocanteur pour récupérer les encadrements des portes et fenêtres et les cheminées en granit ; Il ne reste, en souvenir, qu'un volumineux abreuvoir en granit. La longère a été remplacée par plusieurs garages sans styles.

* * * * *

- **La Gouinière**, route de Coulonges

L'ancienne route de Secondigny passait sur le devant de la maison avant de se diriger vers la Germondière, en passant devant le moulin de Monraine, puis les Gats, etc.

La métairie dépendait et était gérée par les seigneurs de la Mosnerie. La métairie comprend un bâtiment d'habitation important construit vers 1840, deux anciennes petites maisons, une grange importante dans laquelle étaient incorporées les étables, une grande mare et un étang alimentant La Mosnerie. Elle était le modèle des fermes modernes que Charles Pidoux a développé au XIX^e siècle.

Au-dessus de la porte principale, dont le linteau porte l'inscription 1885, dans une niche, il y avait une Vierge couronnée portant l'Enfant Jésus. La légende raconte que de nombreux malheurs s'étaient abattus sur la métairie et ses habitants, et qu'après la pose et la bénédiction de la statue de la Vierge, installée par Armande de Pidoux, dame de la Mosnerie, tous les malheurs se sont arrêtés.

L'entrée est encadrée par deux très vieux châtaigniers vermoulus.

Dans la petite maison maintenant en ruine, nous voyons, coté Est, une petite ouverture qui retient notre attention. Il s'agit d'un trou circulaire taillé dans un unique bloc de granit. N'aurait-il pas été plus simple d'assembler comme ailleurs, quatre pierres pour construire cette « boullite » ? Il pourrait s'agir d'un souvenir du « rite du passage à travers » qui consistait à faire passer un jeune enfant souffreteux trois fois dans le trou pour le protéger des fièvres malignes.

Les terrains du côté Nord contiennent un grand nombre de pierres rosées en grès dures, identiques à celles de Mizauderie et la Garde du Beugnon.

Des générations de tisserands se sont succédées dans les petites maisons de la Gouinière.

La famille Badet a exploité la métairie au XIX^e siècle, puis la famille Rivalleau au siècle suivant.

La maison est depuis 2003 propriété d'une famille Anglaise.

* * * * *

- Repères -

- Famille Chauvin -

Début du XV^e siècle, nous notons une famille Chauvin à la maison noble de la Rembourgère de la Chapelle-Thireuil. Une descendante héritière, Catherine Chauvin épouse en 1529, Antoine de la Porte.

1455, la famille Chauvin possède le château du « **Theil** » de **Saint-Aubin le Cloud**, succédant à ses précédents propriétaires : Aimery et Guyon Girard (1365-1413). La famille Chauvin se partage entre la « Mosnerie » et le « Theil ». *Nous retrouvons en même temps, les familles Chauvin et Girard à la « Mosnerie » et au « Theil »*

L'un des descendants, au « Theil », René Chauvin sera un ardent défenseur de la religion réformée. Le château a, sans doute, été confisqué vers 1603.

1486, la famille Chauvin hérite le fief de « **la Chutelière** » à La Ferrière, relevant de « l'Hérigondeau » de Parthenay ; A la suite du mariage en 1480, de Pierre Chauvin du Theil, avec la fille de Micheau de la Court. Celle-ci avait hérité du domaine en 1442 de son père Guillaume de la Court. Un descendant, Philippe Chauvin, seigneur de « **Chour** » de la Ferrière comparait en 1584, à la cour de justice de Poitiers. Après diverses vicissitudes, les « Chauvin », maintenus nobles par sentence de 1667, restèrent propriétaires de leur domaine de Chour jusqu'à la vente de 1705.

La famille Chauvin possédait aussi la maison noble de la « **Poussardière** » à **St-Aubin le Cloud** jusqu'au début du XVI^e siècle. Mathurin Pidoux habitait vers 1540, l'hôtel de la Poussardière de Saint-Aubin qu'il avait hérité de son père (suite à Lhoumois). Le blason des Chauvin est aussi visible sur le linteau d'une tour, datée de 1595, d'une tour du manoir de la « **Grossetière** ».

Chauvin Charles, Sgr du « Portaut à Pressigny », le 5 août 1603 rend à cause de **Renée Pidoux**, sa femme, un aveu à Jacques Hélies, écuyer, seigneur de Surin. Il décède avant le 1^o mai 1628, ayant fait sa femme sa donataire. (dans la généalogie des Boynet, on le dit père de Louise, mariée à François Boynet ; **mais, d'après les titres de la Mosnerie, elle devait être de la branche du Teil** - Tome V. 3^o deg., & I.) Beauchet-Filleau Tome II, page 360.

Dans le Bulletin des Amis des Antiquités de Parthenay N^o 28 de 1980, Rabouam Bourdin, dans son étude sur le fief de la « Roulière » de la Chapelle Bertrand, au sud de Parthenay, montre une partie des alliances complexes entre les familles Boynet et de Lauzon.

* * * * *

- Famille de Lauzon -

Lire l'exposé de Théophile Rabouam Bourdin dans le bulletin « les Amis des Antiquités » N^o 28 de 1980.

1596, 11 juin, Hilaire **Boynet**, veuve de **François de Lauzon**, achète la « Roulière » dite de Beaulieu. Jean de Lauzon, écuyer, fils de François et de Hilaire Boynet sa 2^o épouse, est dit seigneur de la Roulière, la Touche, la Pipardière ; Il était conseiller du roi et Trésorier de France au bureau des finances de Poitiers. En 1584, il épousa Marguerite de Cujac, dont il eut neuf enfants

1629, Jean de Lauzon 2^o fils, † 1668, épouse Suzanne Garnier et, devient seigneur de Prémilly, la Poupardière et la Roulière.

1641, ° François de Lauzun, 2° fils de Jean. Il épouse Marguerite Richier et devient en plus de la Roulière, seigneur de Chaumeil.

1699, Jacques de Lauzun qui avait épousé Marie Thérèse Constant, d'où quatre enfants, dont Joachim, garde du corps du roi de 1719 à 1728. Il épouse Catherine Chauvin, dont neuf enfants. Seigneur aussi de la « Bertrandière » de Pompaire.

1733, Paul Joseph de Lauzun, fils de Jacques de Lauzun seigneur de la « Roulière » et de la « Roche » de **Pompaire**, devient propriétaire de la maison noble « le Coutault » de **Saint-Pardoux**.

Les de Lauzun sont longtemps seigneurs de « Lorigné », canton de Sauzé-Vaussais jusqu'à la révolution. La famille de Lauzun possédait en plus, la « Chabassière » et d'autres terres à Pliboux.

Son fils François Henry de Lauzun émigre. Volontaire à l'armée des Princes dans la division d'Alonville, il périt en 1796. Joachim Augustin de Lauzun, autre fils émigré, sera maire de **Marigny** à la Restauration.

Damoiselle Angélique-Séraphine de Lauzun (°1768 †1858) demeurant au « Coutault » de Saint-Pardoux, protégea François Robert ; plus connu sous son surnom de « Robert le Chouan » et natif de Pompaire. Elle est en 1837, d'après le cadastre, propriétaire de la « Boutrochère » de Pompaire. (A. Marteau, l'Eloise n°72 hiver 1997)

Ernest Marie de Lauzun (°1807 † 1884), hérite en 1850 de la « Boutrochère » fut maire de **Saint-Pardoux** et conseiller d'arrondissement. Sa sœur, ardente partisane d'Henri V et de la duchesse de Berry, fut l'amie de Robert le Chouan (°~1795 † 1868)

* * * * *

- Famille Pidoux / Boynet -

Chauvin Charles, seigneur du Portaut à Pressigny, le 5 août 1603 rend à cause de **Renée Pidoux**, sa femme, un aveu à Jacques Hélies, écuyer, seigneur de Surin. Il décède avant le 1° mai 1628, ayant fait sa femme sa donataire. (dans la généalogie des Boynet, on le dit père de Louise, marié à François Boynet ; **mais d'après les titres de la Mosnerie, elle devait être de la branche du Teil** - Tome V. 3° deg., & I.) Beauchet-Filleau Tome II, page 360.

* * * * *

- Famille Pidoux -

La généalogie de la famille Pidoux a été établie et publiée par l'abbé Pidoux de la Maduère « La famille maternelle de Jean de la Fontaine : Les Pidoux de 1250 à 1950 » Le docteur Louis Merle a fortement condamné l'hypothèse selon laquelle la mère du fabuliste serait originaire de la Maduère de Franche-Comté et non de la Maduère de Louin en Gâtine. Ce livre est consultable à la Médiathèque de Niort. La branche Pidoux de La Mosnerie de Secondigny est malheureusement incomplète.

1345, la famille Pidoux, fils de bourgeois autrefois fort riches, prêtant au roi et à sa famille, comptant cinq prévôts de Paris, est anoblit (**Lhoumois**)

1452, Une famille Pidoux possédait « les Nouzières » de **Vouhé**.

1501, le fief de « Puychemin » d'**Oroux** appartenait à Gabriel Pidoux.

1507, Mathurin Pidoux, époux de Marie Cossin, écuyer, seigneur de « Chalandeau » aussi nommé « Perdonale » à **Chatillon-sur-Thouet** et habitant Saint-Loup-sur-Thouet est aussi seigneur du château de « Coudray » à **Louin**.

1521, Mathurin Pidoux hérite de la seigneurie de « Puychemin » à **Oroux** qui s'ajoute à celles de « Perdondale » à Chatillon-sur-Thouet et « Coudray » à **Loain**.

1545, Mathurin Pidoux, revend « Puychemin » pour acheter le château de « la Rochefaton » de **Lhoumois**, dont il rend hommage en 1558 et 1562. Homme d'affaire habile, il fait reconstruire le château et grâce à de multiples acquisitions, agrandit considérablement le domaine.

1565, 21 septembre, René Pidoux, son fils, accueille dans son château de la « Rochefaton » nouvellement reconstruit, Charles IX, la reine mère et de nombreux seigneurs. Avant de partir pour Airvault, le roi et la reine assistent à une messe célébrée par le prieur de « la Rochefaton », René Pidoux de « l'Audebertière » de **Saurais**, aussi prieur de Saint-Paul de Parthenay.

Jeune encore, René Pidoux décède le 12 décembre **1571**, et est enseveli à Lhoumois, un an après son épouse Renée de Quatrevaux, laissant six enfants. 1° Lancelot, 2° Jacques, 3° René, 4° Marguerite, 5° Renée

- 1° Lancelot Pidoux épousa Ysabel de Trubert de la « Bournalière ». Ecuyer, seigneur de la Rochefaton, Gourgé et Leigné, de 1581 à mars 1604.

- Jean Pidoux, écuyer, seigneur de la Rochefaton et Leigné de 1617 à 1635. Il épousa Madeleine le Porc de la Porte de Vezins.

- Une fille Ysabel Pidoux, héritière du domaine « la Rochefaton », épouse en 1649, le capitaine René de Vassé. Un fils René-François de Vassé, chevalier, seigneur de la Rochefaton et Leigné, enseigne de vaisseau en 1708.

- Une fille, Mathurine Pidoux, héritière du château de « Perdondale » à **Chatillon-sur-Thouet**, est marraine en **1571** d'une cloche de l'église Saint-Sépulcre de Parthenay. Elle épouse vers 1560, Olivier Chapelain, seigneur de « Sunay » qui sera inhumé en 1604 dans l'église de Châtillon. Converti à la religion réformée, leur fils sera emprisonné en 1586. (M. Poignat page 131)

- François Pidoux, chambellan du duc d'Anjou jusque vers 1655 est seigneur de l'Audebertière.

1575, Pierre Pidoux de « **Malaguet** » à Migné (Vienne) qui s'était s'enrichit dans le commerce du drap de soie, consul des marchands, puis trésorier de France, devient **maire de Poitiers**. Il était marié à Jeanne de Guyvreau de Naintré.

Restée veuve, Jeanne de Guyvreau achète : en 1582, le domaine noble de « l'Alleu » de **Oroux** et ; moyennant 600 écus, la moitié de la maison noble et la métairie de la « Muloterie » de **Saint-Aubin le Cloud**.

De leur fils Pierre de Pidoux, également maire de Poitiers, « l'Alleu » d'**Oroux**, passa en **1610**, à Jean Pidoux, capitaine de la province, puis en **1653**, à Simon Pidoux chanoine de l'abbaye de la Celle.

Au XVII^e siècle, le château du « Chaillou » de **Chey** canton de **Lezay**, était la propriété des Pidoux. Cette famille de bourgeois de Poitiers avait été anoblie par suite du passage de l'un d'eux dans l'échevinage de la ville. Ils succédaient aux Chaillou. Après les Pidoux, apparentés à La Fontaine et dont quelques membres embrassèrent la religion protestante, vinrent les Dutiers au début du XVIII^e siècle. (Maurice Poignat)

1570, le mardi de Pâques, Gilles Pidoux, de **Saint-Loup sur Thouet**, seigneur de « Bois-Pillon » à **Saint-Pardoux**, que l'on disait huguenot, fut tué de plusieurs coups de pistolets par quelques hommes à cheval, alors qu'il jouait à la longue paume sur la place des poulies. Pour échapper aux agresseurs, présumés être à la solde de Louis III de la Trémoille, ses partenaires se réfugièrent au château. (M. Poignat page 199)

Gabriel Pidoux, procureur fiscal de la seigneurie de Saint-Loup vivait dans la vieille maison dite du Parquet.

1543, Armaury Pidoux, seigneur de « Fourchelinier » **Amailloux** et de « Soussigny » à **Glenay**, est lieutenant criminel de Poitiers.

1573, après le décès de Pierre du « Teil », la famille Pidoux : Lancelot, Jehan et François, succède à la seigneurie de **Gourgé**, remplacée au milieu du XVII^e par les Guichard d'Orfeuille. (M. Poignat page 240)

Vers 1602, nous notons la famille Pidoux propriétaire de « l'Audebertière » de **Saurais** ; Jacques, René et Lancelot Pidoux, et encore Jehan et François Pidoux, chambellan du duc d'Anjou jusque vers 1655.

* * * * *

1562, François Pidoux, médecin de Henri II, Charles IX et François 1^o devient propriétaire de la maison noble la « **Maduère** » de **Louin**, par suite d'un échange avec Antoine et François de Grailly.

L'un de ses huit enfants, Jean Pidoux, seigneur de la « Maduère » fut médecin de Henri III, Henri IV et de plusieurs hauts personnages de la cour, puis, doyen de la faculté de médecine de Poitiers, ville où, il termine ses jours en **1616**.

Sa fille, Françoise Pidoux, épousa Charles de la Fontaine, maître des eaux et forêts à Château-Thierry. Leur fils est le fabuliste **Jean de la Fontaine 1621 - 1695** (Maurice Poignat, page 271)

1612, le 26 octobre, Françoise Bobe, veuve de Jean Pidoux, médecin du Roi, et François Pidoux, doyen de la Faculté de médecine de Poitiers, rendent aveu de la maison noble du Teillou en la paroisse de Vasles à René Vaubert, Sgr de Chouppes (B.F.)

1649, René de Vassé, Sgr de Chastillon, épouse Isabelle Pidoux, fille de Jean Pidoux, Sgr de **La Rochefaton**, et de Madeleine du Porc de La Porte de Vezins, dont il eut René de Vassé, Sgr de La Rochefaton, qui épousera en 1674 Marguerite Bernard,

1636, **Marie Pidoux**, fille de François, Chev. Sgr de « **Polié** » et Catherine Pelisson, (Jouanne notaire à Poitiers), Bonaventure **Irland** Sgr de la Cigogne, la Salvagère et la Lionnière (la Boissière-en-Gâtine), °1610 à St-Cybard de Poitiers, conseiller du roi au Présidial en 1633. Sept enfants dont Catherine °11 oct.1641 à St-Paul de Poitiers qui suit ↓

1655, **Charles Pidoux**, Ec. Sgr. de « **Polié** », paroisse de Pliboux 2.5 km SE, canton de Sauzé-Vaussais épouse le 28 juillet 1655, **Louise de Lauzon**. Louise dans le partage des biens de ses parents, eut dans son lot : Chiré, les Huguetières et la rente de Seray, estimés 16.000 livres. **Branche des Pidoux de la Mosnerie de Secondigny**.

Charles Pidoux du Polyé (Pollié) est le fils de François, médecin à Poitiers, et par sa tante Françoise Pidoux, le cousin du fabuliste Jean de la Fontaine (°1621 † 1695).

1668, le 19 mai, Catherine Irland, fille de Bonaventure et de Marie Pidoux, épouse Joseph Pidoux, Ec, Sgr de « **Malaguet** » Migné, Vienne. Le mariage est célébré le 22 à St-Hilaire entres les Deux-Eglises de Poitiers. Elle fut inhumée le 20 nov.1726, à Saint-Paul de Poitiers, dans la chapelle de la famille Pidoux (Beauchet-Filleau, Irland)

1697, le 19 août, Marie-Marguerite Pidoux, fille de Joseph, Ec., Sgr de Malaguet, et de Catherine Irland de Lavau, épouse Isaïe du Chesne Sgr de St-Léger, Charente-maritime. Le fief de Malaguet passera ainsi de la famille Pidoux, à la famille du Chesne (ou Duchesne) de St-Léger.

1688, le 25 juillet, François Pidoux, Ec, Sgr de « **Polié** » épouse Françoise Dousset, fille de Pierre conseiller du Roi, élu de Fontenay-le-Comte, officier de la maison de la duchesse d'Orléans et de Marie Babin. Françoise Dousset est inhumée le 6 nov. 1721 dans la chapelle des Pidoux, Saint-Paul de Poitiers (B. F., généalogie Dousset)

1700 ~ Pierre Pidoux, Ec., Sgr de « **Pollié** » épouse Suzanne-Henriette d'Aitz de Mesmy (Epannes), dite Melle de Saint-Georges qui apporte en dot les Sgries de St-Georges, de Longuepierre et de la Guillotière. Etant veuve, elle partage le 27 juillet 1737 les biens de ses parents avant d'épouser en 2^o noce N. Prévost Sgr de Montabert. (Beauchet-Filleau, généalogie Aitz). Quatre filles dont ... ↓

- Suzanne-Françoise Pidoux, fille de Pierre, Sgr de « Polié » et de Suzanne-Henriette d'Aitz, mariée le 5 février 1742 à Gabriel-Célestin-Briant Le Bœuf Chev., Sgr de St-Mars. (Beauchet-Filleau, généalogie le Bœuf)

- Louise-Henriette Pidoux, épouse en 1742, le même jour que sa sœur, Charles-Alexis Le Bœuf Chev., Sgr de la Bonnière et la Baritaudière (St-Hilaire-de-Rex), frère de Gabriel (les 2 sœurs Pidoux de Polié épousent les 2 frères Le Bœuf) Beauchet-Fill.

- Marie-Jeanne Pidoux, fille de Pierre, Ec., Sgr de « Pollié » et de Suzanne d'Aitz de Nesmy, épouse vers 1735, Jean-Louis d'Orfeuille, Chev., Sgr de Teurtron, St-Georges etc. veuf en 1^o noce de Renée de Pons. Quatre enfants, dont la 4^o...

Marie-Louise-Victoire d'Orfeuille, mariée le 27 janvier 1785 à Louis-Calixte des Roches, Sgr de St-Mars. Le frère de Louis-Calixte des Roches est Alexis marié à N. de Théronneau dont la fille, Jeanne-Aimée épousera vers 1800, **Charles-Honoré Pidoux de la « Mosnerie »**

Le blason de la famille Pidoux est visible dans la litre funéraire peinte en 1691 suite au décès de Guichard Sgr d'Orfeuille dans l'église de Gourgé.

* * * * *

1767, Charles-Gabriel Pidoux, ancien mousquetaire du roi, vivait au manoir de « la Coudrelle » à **Aubigny** (le même qu'à *Secondigny ou son frère*) ?

Son fils, Siméon Jude, fut longtemps maire (dont en 1828) de la commune d'Aubigny. Il mourut célibataire en 1864 et fut enterré dans le cimetière face à l'église, derrière la tombe de sa mère née Marguerite de Gaalon du Beugnon qui, pendant la Révolution, avait été emprisonné à Niort. Son neveu **Alexis-Charles de Secondigny** hérite du manoir. Sa fille d'Alexis, devenue comtesse de Rouault transmet le manoir de « la Coudrelle » à son fils qui le revendra. (M. Poignat, page 230)

Nous voyons dans l'état civil, une famille Bouthrouhe, Sgr d'Aubigny alliée à la famille Verrière chirurgien à Secondigny, très proche de la famille Pidoux.

« D'argent à la bande de vair » *alias* « ..bande vairée d'argent et de sable »

1784, Radegonde Pidoux, veuve de Joseph Siméon, chevalier, seigneur de la Barre, Jazeneuil et la Guitardière, rend aveu à la baronnie de Secondigny du fief « le Chaffault » paroisse de Bouin et Traye, héritage de son défunt époux.

1806, 11 novembre, décès à Amailloux, de Jean Pidoux 73 ans, mendiant, originaire de Secondigny, habitant Puyravault d'Amailloux, veuf de Marie Geffard (Jean Audebrand)

* * * * *

Pidoux peintre Parthenaisien du XIX^e siècle, de tableaux à l'intérieur des églises,
Vausseroux, Saint-Aubin le Cloud,

* * * * *

Toponymie sur les Aumôneries

Suivant les études de MM. Dauzat ; Charles Rostaings ; Eric Vial et Jacques Cellard ainsi que les dictionnaires « Etymologiques et Historique de la Langue Française »

Abbaye, du latin *abbatia*, dérivé de père, XI^e siècle, → L'Absie, Labesse

Cellule, de *cella*, petite chambre → Celles, → Chelles, → La Celle.

Chanoine, de *canonicus*, → Canone,

Chapelle, de *capela*, → Chapelain, → Capelan, → Chaplin.

Coquille (Saint-Jacques), du latin *conchylum* → Concha → Conques → Coquillard → Crozille → Crouzille (désigne aussi une croix ou un croisement !).

Compostelle, de l'espagnol *campos stellas* → champ d'étoiles ou du latin *compostum* → cimetière.

Croix, du latin *crucem* → Crouzelière, Crousilles, → Crozillière.

Eglise, de *ecclesia*, → Glisoles, → Gleize, → Glaize,

Limouzinière, de *Lemovices* Limousine est un terme apparu au XIX^e siècle, dans la région de Limoges pour désigner un manteau épais en forme de pèlerine, par analogie avec un ensemble de colline recouvert de forêt.

M. le Marquis de La Messelière voit dans ce terme une halte possible mais non confirmée pour les pèlerins de Compostelle, de *elemosyna* ? → La Limosinière, → La Limonière, → Limousine (voiture avec capote) → Les Monneres.

Oratoire, de *oratorium*, → Oroux, → Oradour, → Loroux → Ouroir.

Presbytère, de *presbyter*, → Prestre, → Leprêtre, → Prouvère,

Pèlerin, de *peregrinus* désignant un étranger.

Aumônerie, XII^e siècle du latin *elemosyna*, → Ausmônerie.

Monastère, de *monasterium* XIII^e siècle et *monasteriolum* désignant un petit monastère, → Moutier, → Moustoir, → Monestier, → Montier, → Montreuil, → Montoir, et peut-être, La Monnière d'Allonne, ce serait un cas unique ?

Moine, de *monachus*, → Monge, → Mongerie, → Monial, → Moinet, → Moinot, → Lemoine, → Moinot.

↑ Danger de confusion ↓

Boureux, du latin *limosus*, → Limon, → Limoux, → Limousin et → Limousinière (assez fréquent) enfin → la Mousinière. Le Limousinage = taille de pierres

Creux, du latin vulgaire *crossus* → La Creuse, → Croizet → Cros. Ne pas confondre avec La Croix du Christ du latin *crucem* ou Croisade ? Ou Croisée de chemin ?

Mou, du latin *mollis*, → Molières, → Esmoulières, → Mollet.

Moulin, de *molinum* XII^e siècle → Moulin, → Moulineaux, → Moulis, → Dumoulin. C'est avec ses dérivés, l'un des noms de hameaux ou lieux-dits le plus répandu en France.

Meunier, XII^e du latin *molinarus* ou *molitor*, → Mosnerie, → Monnerie, → Monnière, → Monnier, → Lemonnier.

Monnaie (argent) du latin *monetarius*. Monnier désignait aussi l'homme chargé de changer la monnaie.

Meule (de moulin) XII^e de *mola*, → Meulier, → Molier, → Moulier.

* * * * *

**SECONDIGNY EN GATINE
DEUX - SEVRES**



**Les Aumôneries autrefois dans les Deux-Sèvres
Pour mieux comprendre notre Histoire**

Rédaction, Claude Julliot

Secondigny Avril 1999

Aumôneries des Deux-Sèvres

Les misères du temps.

La vie au moyen-Age n'est pas facile pour la population qui est « ballottée » au gré des troubles sociaux et politiques, dans un environnement difficile, parfois hostile.

Autour des populations les plus modestes, se développe une certaine solidarité, en général, assurée par les gens d'église, avec le concours de seigneurs en « devoir de pénitence ». La concrétisation de ces aides est la création d'aumônerie.

Pour racheter ses fautes, le pénitent était souvent contraint d'effectuer un pèlerinage ; soit sur la tombe d'un saint régional, soit plus loin, comme à Rocamadour, Vézélais ou le plus célèbre, Compostelle.

Le pèlerinage de Compostelle amène aussi, à partir du X^e siècle l'établissement des premiers hôpitaux. Aimeri Picaud, moine de Parthenay-le-Vieux, au retour de son pèlerinage, écrit, vers 1139, le premier guide en vers du pèlerin « *Versus Aymerici Picaudi de Partiniaco* » qui se termine ainsi : « ultreia esus eia », sorte de refrain populaire des guerres saintes « en avant, en avant ». Les quatre principales routes y sont décrites ainsi que les bretelles de raccordement.

1516 Le Concordat de Bologne, signé par le pape Léon X et François 1^o, redéfinit le partage des pouvoirs : Le roi nomme les évêques avec l'accord du Saint-Siège et le pape distribue les chapeaux des cardinaux. Les abbayes tombent en commendes. Les abbés commendataires reçoivent ces fructueux bénéfices. Des monastères, des prieurés sont ainsi distribués en commendes à des laïcs, parfois libertins, tel Rabelais, curé de Meudon. Dès lors, la décadence du monachisme est inéluctable, entraînant aussi la ruine des aumôneries en dépendant.

1531 Création de l' « aumône générale » suite aux mouvements sociaux.

1662 Un édit royal rend obligatoire la fondation d'un hôpital dans chaque ville et bourg du royaume pour y recevoir les pauvres, les malades, les mendiants et les orphelins. L'hôpital de Niort est fondé en 1665 par Philippe de Montault-Bénac, gouverneur de la ville.

1794 La loi du 23 messidor an II décrète la nationalisation de l'assistance et le fisc s'empare alors des immeubles, des rentes et de l'argent des hôpitaux existants.

1796 La loi du 7 octobre renvoie la responsabilité et les revenus des hôpitaux sur les autorités locales. L'arrondissement de Parthenay possédait 4 hospices civils : Parthenay, Saint-Loup, Menigoute et Saint-Pardoux (Château-Bourdin).

* * * * *

Références

Monsieur René de La Coste-Messelière, de Melle, maintenant décédé, était président des « Amis de Saint-Jacques de Compostelle ». Historien, latiniste et érudit de premier plan, il a fait des recherches dans les archives des différents ordres religieux, abbayes, monastères, hôpitaux, qui lui ont permis de faire l'inventaire des maisons hospitalières du Poitou. *Bull. de la Soc. Hist. et Scient. Des Deux-Sèvres de 1976, 1977 n° 2-3 et 1979 n° 2-3, et 1980 n° 2-3.* Le congrès de Champdeniers en 1977, a permis à tous les spécialistes de faire le point des connaissances sur les aumôneries.

Madame Marie Louise Fracard, sœur Marie-Pierre en religion, traductrice du guide de Saint-Jacques de Compostelle en latin, du moine Jacquaire Aimery Picaud, a rédigé un « guide d'étapes pour pèlerins sur quelques chemins du Poitou central, en direction de Compostelle, vers la fin du XIV^e siècle ». Les mémoires ont été déposés aux Archives des Deux-Sèvres. Un extrait de ces études a paru dans le *Bulletin de la Société de Antiquaire de l'Ouest 1^o trimestre 1965.*

* * * * *

L'Aumônerie de Secondigny, autrefois la Mosnerie, a peut-être été un lieu charitable, mais jamais une institution chargée de distribuer l'aumône. De même, la Maison noble n'a jamais abrité de moine. Cette annexe au manuel du Fief de la Mosnerie a pour but de montrer les différences avec les Aumôneries historiquement connus.

* * * * *

Toponymie

Suivant les études de MM. Dauzat ; Charles Rostangs ; Eric Vial et Jacques Cellard ainsi que les dictionnaires « Etymologiques et Historique de la Langue Française »

Abbaye, du latin *abbatia*, dérivé de père XI^e siècle, → L'Absie, Labesse

Cellule, où petite chambre, de *cella*, → Celles, → Chelles, → La Celle.

Chanoine, de *canonicus*, → Canone,

Chapelle, de *capela*, → Chapelain, → Capelan, → Chaplin.

Coquille (Saint-Jacques), du latin *conchylium* → Concha → Conques
→ Coquillard → Crozille → Crouzille (désigne aussi une croix ou un croisement !).

Compostelle, → de l'espagnol campos stellas.

Croix, du latin *crucem* → Crouzelière, Crousilles, → Crozillière.

Eglise, de *ecclesia*, → Glisoles, → Gleize, → Glaize,

Limouzinière, de *Lemovices* Limousine est un terme apparu au XIX^e siècle, dans la région de Limoges pour désigner un manteau épais en forme de pèlerine, par analogie avec un ensemble de colline recouvert de forêt.

M. le Marquis de La Messelière voit dans ce terme une halte possible mais non confirmée pour les pèlerins de Compostelle, de *elemosyna* ? → La Limosinière, → La Limonière, → Limousine (voiture avec capote) → Les Monneres.

Oratoire, de *oratorium*, → Oroux, → Oradour, → Loroux → Ouroir.

Presbytère, de *presbyter*, → Prestre, → Leprêtre, → Prouvère,

Pèlerin, de *pelegrinus*, → Pelegri,

Aumônerie, XII^e siècle du latin *elemosyna*, → Ausmônerie.

Monastère, de *monasterium* XIII^e siècle et *monasteriolum* désignant un petit monastère, → Moutier, → Moustoir, → Monestier, → Montier, → Montreuil, → Montoir, et peut-être, La Monnière d'Allonne, ce serait un cas unique ?

Moine, de *monachus*, → Monge, → Mongerie, → Monial, → Moinet, → Moinot, → Lemoine, → Moinot.

↑ Danger de confusion ↓

Boueux, du latin *limosus*, → Limon, → Limoux, → Limousin et → Limousinière (assez fréquent) enfin → la Mousinière. Le Limousinage → taille de pierres

Creux, du latin vulgaire *crossus* → La Creuse, → Croizet → Cros. Ne pas confondre avec La Croix du Christ du latin *crucem* ou Croisade ? ou Croisée de chemin ?

Mou, du latin *mollis*, → Molières, → Esmoulières, → Mollet.

Moulin, de *molinum* XII^e siècle, → Moulin, → Moulineaux, → Moulis, → Dumoulin. C'est avec ses dérivés, l'un des noms de hameaux ou lieux-dits le plus répandu en France.

Meunier, XII^e du latin *molinarus* ou *molitor*, → Mosnerie, → Monnerie, → Monnière, → Monnier, → Lemonnier.

Monnaie (argent) du latin *monetarius*. Monnier désignait aussi l'homme chargé de changer la monnaie.

Meule (de moulin) XII^e de *mola*, → Meulier, → Molier, → Moulier.

Arrondissement de Parthenay

- Canton de Parthenay -

Châtillon-sur-Thouet - Vers **1174**, de retour d'un pèlerinage à Compostelle, Guillaume IV l'Archevêque, fonde avec les moines de Saint Augustin, le prieuré de la **Madeleine** qui deviendra la **Maison-Dieu** après l'annexion d'une petite aumônerie qui se trouvait, à l'origine, devant l'église du Sépulcre (*extra muros*).

L'aumônerie est transférée avant le XIV^e siècle, à côté du prieuré de la Madeleine, extra-muros, au Nord-Est de la ville, sur la rive gauche du Thouet.

Les revenus de cette aumônerie étaient annexés pour les pauvres et distribués par un aumônier. Les aumôneries ne se rencontrent pas dans toutes les cités, car souvent elles étaient le fait de villes fortifiées, possédant foires et marchés, donc sources de richesses, et pouvant assurer ce type de demande. (Laurent Fleuret)

1284, charte des seigneurs de Parthenay se réservant le droit de haute-justice et d'appel à leur juridiction vis-à-vis des hommes de cette Maison-Dieu.

1545, En plus du soin des malades, les religieux sont tenus de distribuer l'aumône aux pauvres, trois fois la semaine. Le syndic de Parthenay et le prieur se disputent la gestion : du prieuré, de l'hôpital et de l'aumônerie.

1598, la visite de l'archiprêtre à l'église de la Maison-Dieu, indique qu'à cette époque le frère François Gaultreu, religieux de Saint-Augustin, était curé de Châtillon

Sur le coté nord de l'église, on distingue les traces d'un cloître gothique, en équerre par rapport au sanctuaire.

L'aumônerie s'occupait des populations défavorisées et parfois malades

1685, le Duc de Mazarin, à la demande de la population voulant augmenter l'importance de leur hôpital de Parthenay et grossir ses revenus, autorise le 28 mars 1685, la réunion à l'hôpital, de toutes les aumôneries fondées par les seigneurs de Parthenay, ses prédécesseurs. Les lettres patentes de Louis XIV, permettant l'érection de l'hôpital général, furent signées au mois de mars 1687 et enregistrées le 29 août suivant.

La Maison-Dieu, située sur la commune de Châtillon-sur-Thouet fut transformée en une auberge : « L'auberge de la Croix-Verte ».

* * * * *

Pompaire - La maladrerie, à 1500 mètres au sud des fortifications de Parthenay, prenait en charge la douleur des malheureux atteints de la lèpre rapportée d'Orient par les Croisés ; ou des populations souffrant de maladies fort contagieuses.

La chapelle de la Maladrerie dédiée à Sainte-Catherine de Somport occupait un espace confiné, très en dehors de la ville fortifiée, au sud. Ce bâtiment était, de plus, séparé de la ville de Parthenay par une zone de marécages : le Marchioux et la Mara. Ainsi, les malades étaient véritablement à l'écart du reste de la population.

La maladrerie comprenait plusieurs maisons et leurs dépendances, un cimetière, un puits et quelques terres. Le site se trouve aujourd'hui au carrefour des routes de Saint-Maixent et de l'axe Parthenay Niort par la rocade.

1321, pour une sombre affaire d'empoisonnement supposé des fontaines, Guillaume VI l'Archevêque, avec l'accord du roi, expulse les juifs et fait arrêter et brûler les lépreux de Gâtine, ce qui amène la ruine progressive de la maladrerie.

1416, la maladrerie n'héberge plus un seul lépreux.

1695, lui sont octroyés les biens de l'hospice de Gourgé.

Parthenay-le-Vieux - Aymeri Picaud, moine de Parthenay, à la suite d'un pèlerinage à Compostelle vers 1120, écrit le « Guide du pèlerin » contresigné par le pape Calixte II.

Beaulieu-sous-Parthenay – (canton de Reffannes) Chapelle Saint-Jacques dans l'église Saint-Benoit. Lieu-dit : l'Aumônerie, La Monnerie (fief relevant de Parthenay), La Monnière (village) d'après Beauchet-Filleau.

* * * * *

- Canton de Secondigny -

Secondigny –

Monsieur le Marquis René de La Coste-Messelière, spécialiste des aumôneries et du pèlerinage à Saint-Jacques de Compostelle, estime toutefois qu'il est possible que les Augustins de l'Abbaye des Bois ait entretenu un temps, une aumônerie, à la ferme dite la Mosnerie en 1349.

La Croix Blanche, Lieu-dit sur l'ancienne chaussée, coté sud en face de la gare. Le nom vient d'une grande croix blanche peinte à la chaux au-dessus de la porte de la maison principale. Cette marque était apposée sur les portes de maison pour les bénir et ainsi protéger ces occupants des mauvais sorts.

Au moyen âge chaque commune possédait une « Croix blanche » qui était une maison hors des murs, utilisée comme auberge et surtout de lieu de quarantaine ou étaient soignés les malades présumés contagieux. Ces « Croix blanches » étaient gérées dès le moyen âge par l'ordre des hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem.

M. René de la Coste-Messelière et Marie-Louise Fracart, voient dans ces auberges, des relais pour les pèlerins. Cette maison serait ainsi l'aumônerie relais, sur le chemin secondaire de pèlerinage, reliant Hérisson à Champdeniers, via Château-Bourdin.

Sur le cadastre de 1835, la Croix blanche est le seul bâtiment sur la chaussée, légèrement en contrebas, sur le côté sud. Démoli vers 1960.

Lieu-dit rappelant le nom d'une aumônerie : l'Aumondière, au-delà de La Garonnière.

Allonne - Abbaye du Bois d'Allonne. René de La Coste-Messelière compte parmi les Aumôneries du département, l'Abbaye du Bois d'Allonne.

- **1174**, Guillaume IV l'Archevêque lègue une partie de sa forêt d'Allonne aux moines de Grandmont. Une règle de vie fort austère était imposée aux huit religieux et aux deux novices, dans la solitude, le silence et la pauvreté.

Vivant hors du monde, leurs intérêts étaient gérés par deux délégués, l'un à Parthenay, Jean Guy et l'autre, Jean Cosoneau vivant à Secondigny. Les nombreuses œuvres de bienfaisance auxquelles les moines s'adonnaient leur valent d'être familièrement surnommés « les Bons Hommes ».

- **1650**, l'Abbaye, ne disposant que de la part congrue de ses revenus, est en mauvais état, il n'y a plus ni clocher, ni sacristie, plus de voûte au réfectoire et le cloître n'est plus qu'un simple préau. A cette époque, la règle de Saint-Etienne remplace le dortoir commun par des petites cellules individuelles.

- **1728**, Etienne Pierrhy, dernier prieur titulaire fait le bilan de l'Abbaye qui ne compte plus que cinq moines. L'inventaire comprend 200 arpents de bois (~ 80 hectares), une tuilerie, six métairies, deux moulins, trois petits étangs et des rentes, dîmes et terrages, le tout d'un revenu de 3661 livres, à comparer aux 180 livres de l'Abbaye du Bois de Secondigny ! Mais ces revenus ne profitent pas à l'Abbaye, ni à son aumônerie, mais à l'évêché de Poitiers.

- **1769**, Par lettres patentes de l'Evêques de Poitiers du 24 février, suppression de l'Abbaye d'Allonne et réunion des biens au profit du séminaire Saint-Charles de Poitiers.

Lieux-dits : **La Monnière**, près de la Boissonnière ; La Limousinière, sans doute **La Mousinière** sur le chemin des Chaussées, près de l'Ajonc Béliard.

* * * * *

Hérisson - Eglise ou Prieuré Saint-Jean de Hérisson

La chapelle de l'aumônerie remonterait au moins au XIII^e siècle.

L'abbaye de Bourgueil et l'Evêque de Poitiers se disputent longtemps et jusqu'en **1643** les revenus de l'église de l'**aumônerie** d'Hérisson.

- **1422**, construction de la portion antérieure et du clocher, si l'on en croit l'inscription gravée sur l'archivolte de la jolie porte ogivale, « l'an M III XXII fut fait ».

Lieux-dits : La Limonière (Les Moneres en 1407) ; La croix Saint-Jean.

* * * * *

Fénerly - Maurice Poignat note que la métairie de l'Aumônerie, vendue comme bien national, fut acquise pour 14 600 livres par Antoine Cornuau, marchand.

Saint-Aubin-le-Cloud - Lieu-dit : La Limosinière.

Vernoux - La cure de l'église Notre-Dame dépendait de l'abbaye de Bourgueil. Lieu-dit : La Limozinière en bordure du chemin des Chaussées.

* * * * *

- Canton de Mazières -

La Boissière-en-Gâtine - Rien ne subsiste, sinon le souvenir, de la commanderie des Templiers et des Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem, qui possédaient divers biens y compris à Secondigny.

1307, le frère Jean de Bertaud, arrêté par ordre du roi est interrogé à Saint-Maixent, puis à Poitiers et enfin à Paris où il fit les révélations souhaitées.

1313, la commanderie *Buxeris in Gastina* fut dévolue aux Chevaliers Hospitaliers de Malte

1635, le frère Pierre Grain de Saint-Marceault était commandeur de *l'Hopitault de La Boixière en Gastine* où, pendant plusieurs siècles, comme à Saint-Rémy et à Saint-Marc-la-Lande, furent hébergés, soignés et nourris, les pèlerins de Compostelle (Maurice Poignat).

* * * * *

Clavé - 1208, existait au **Sauzé** (aujourd'hui le Saule) une commanderie ou « *perceptorie* » fondée par les Hospitaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem.

Elle fut réunie dès 1218 à la Commanderie Saint-Rémy de Verruyes qui, au XIV^e siècle, disposait de la presque totalité de ses biens.

* * * * *

Saint-Georges-de-Noismé - Au bord de la route d'Augé, non loin du bourg, le prieuré bénédictin de la Salette, accroche pittoresquement au flanc de la vallée ses bâtiments aux murs épais et son vieux pigeonnier.

De ce qui fut une dépendance de l'abbaye des Châteliers demeure, derrière un haut portail découronné, une chapelle adossée au mur d'enceinte. Amputé de sa

partie orientale et transformé en grange, l'édifice possède encore sur sa façade romane sa porte en cintre légèrement brisé. Sur son pignon, fortifié au XV^e siècle, subsiste la souche d'une échauguette.

Le vaste logis du XV^e, remanié au XVI^e et XVII^e siècles, où vécurent les templiers et hospitaliers (c'était alors la Grange-Salette) conserve sur sa façade nord, percée d'une meurtrière, une bretèche avec mâchicoulis à corbeaux moulurés.

* * * * *

Verruyes : Commanderie de Saint-Rémy

1091, Commanderie des chevaliers de Saint-Jean (Fons Sancti Remigii, 1091)

1208, l'existence d'une commanderie des Hospitaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem est confirmée à Saint-Rémy. Son précepteur, frère Eulard, était également celui de l'annexe que les chevaliers de Malte possédaient au Saule de Clavé. Au milieu du XIII^e siècle, les deux établissements furent réunis.

1493, le commandeur, Antoine Charron, fit construire la haute chapelle qui, cinq siècles plus tard, dresse toujours sa fière silhouette dans le vieux village.

1573, Jean Pinet, époux d'Elisabeth le Riche, échevin de Saint-Maixent, y est assassiné.

1692, lors de l'entrée en fonction de Desbans de Mareuil, les bâtiments étaient fort délabrés. Le nouveau commandeur les fit restaurer et dota la chapelle d'un retable et de trois statues dues au ciseau du sculpteur poitevin Jean Girouard.

Les vastes bâtiments d'habitation, détruits au début du XX^e siècle ont été remplacés par une habitation anachronique.

Verruye, prieuré bénédictin de Saint-Matin annexe de l'abbaye St-Maix.

* * * * *

Saint-Marc-La-Lande -

XI^e siècle, le transfert en Dauphiné, à la Motte-Saint-Dizier, des reliques de Saint-Antoine, fut à l'origine de la fondation de l'ordre des Frères Hospitaliers Antonins. Ils se spécialisèrent dans le traitement du terrible mal des ardents.

1260 ? Un certain cardinal Ardouin légua à l'ordre de Saint-Antoine de Viennois (de la commanderie générale de Boutier près de Cognac), la modeste chapelle de la grande Lande dont il percevait les bénéfices et qui était alors dédié à Saint-Blaise.

Après l'effroi suscité dans les villes et les campagnes par la grande peste de 1343, au cours de laquelle ils se dévouèrent sans compter, les Antonins devinrent très populaires. Leur ordre, au Moyen Age, possédait près de quatre cents hôpitaux disséminés à travers l'Europe.

1349, Adam de Soissons et Catherine de Chevancher, son épouse, léguèrent aux frères hospitaliers de la Grande Lande, la maison qu'ils y possédaient ce qui leur permit d'agrandir la commanderie.

La Grande Lande où vivaient six frères cloîtres aux côtés du Commandeur de la Commanderie dépendait de la Commanderie générale de Boutier, près de Cognac. Elle lui était redevable de 22 livres 10 sols.

1530, l'église a été reconstruite par François de Tournon, abbé de treize monastères, commandeur de l'ordre, archevêque d'Embrun à 28 ans, de Bourges, d'Auch et de Lyon, fait cardinal en 1530.

1562, au cours des guerres de religion, l'église, alors dans toute sa splendeur architecturale, fut dévastée par les huguenots. Ils en détruisirent les voûtes et ruinèrent les bâtiments réservés au logement des frères.

1573 à 1583, le commandeur Louis de Lézignac, huguenot, vend une partie des biens dont le fief Fourbault pour 20.000 livres. Pour certains historiens, c'est un individu de sac et de corde, pour d'autres un héros !

1777, ce qui restait des biens, dont la liste est impressionnante, fut affermé à Philippe de Liniers, commandeur de l'ordre des hospitaliers de St-Jean de Jérusalem, moyennant 5400 livres.

1805, vendu comme bien national, l'église est achetée par Chabosseau, maître de cérémonies de la loge maçonnique niortaise « l'intimité ».

Lieux-dits : l'Hôtel Saint-Mard près de Saint-Antoine de La Lande, l'Aumônerie citée comme borderie en 1777.

* * * * *

Saint-Pardoux, - prieuré bénédictin dépendant de l'abbaye de Bourgueil. Le prieuré avait aussi sur la paroisse une chapelle de la Madeleine de Puy-Chenin.

Saint-Pardoux lui-même est sur la route pèlerine de Parthenay à Niort par Champdeniers.

Prieuré de Château-Bourdin.

1° Chapelle ou Aumônerie Augustinien Saint-Jean l'Évangéliste au *Prieuré Blanc* de Château-Bourdin.

2° Prieuré Notre-Dame-des-Neige ou de Froidure, dit *Prieuré Noir*, dépendant de l'abbaye Saint-Julien de Tours.

1170, Guillaume IV de Parthenay, signale son retour de pèlerinage à Compostelle, par une donation au prieuré dont la fondation est certainement son œuvre si elle n'est pas celle de son père.

1218, Hugues l'Archevêque, son fils abandonne à l'Aumônerie la totalité de ses droits sur la petite agglomération. Il affranchit les habitants du service militaire.

1234, Guillaume V l'Archevêque renforce les privilèges de l'Aumônerie.

1284, le seigneur de Parthenay octroya à l'Aumônerie de Château-Bourdin qui recueillait également les pauvres malades, et à la Maison-Dieu appelée aussi Aumônerie, une charte générale de confirmation, commune aux deux établissements, par laquelle il leur garantissait la possession paisible et perpétuelle de tous leurs biens. « *Elemosinaria de Chateaubordin* » « *Aumosnerie de Chasteau-Bourdin en 1522-1590* »

1695, L'aumônerie de Château-Bourdin, à laquelle on réunit celle de : Champdeniers, Chef-Boutonne et Allonne, fut érigée en hôpital général par arrêt du conseil et lettres patentes de 1695, suite aux lettres patentes de Louis XIV de mars 1687.

Le dernier aumônier chargé de l'administrer était un prêtre, Marc Vincent, vivant en 1781. Quant au prieuré de Notre-Dame des Neiges de Château-Bourdin, son dernier prieur, Guillaume d'Aubaret, curé de Rouvre, en fit rebâtir la chapelle en vertu d'une concession passée avec Jean Poignand, écuyer, sieur de la Salinière, en 1779.

1693, un édit royal enleva à l'ordre de Saint-Lazare le prieuré dédié à Saint Fiacre et qui dépendait, depuis le XIII^e siècle, de la Maison-Dieu de Parthenay.

1779, Guillaume d'Aubaret, l'un des derniers prieurs fait rebâtir la chapelle.

1789, les revenus en argent de l'aumônerie n'étaient pas très élevés. On n'y comptait plus, alors : que trois indigents et le personnel étaient réduits à une gouvernante.

1844, l'hospice est le moins peuplé des Deux-Sèvres avec seulement 5 pensionnaires, contre 81 à Parthenay, 43 à Menigoute et 381 à Niort.

Depuis la Révolution, l'hospice ne possède plus de mobilier, ses revenus sont distribués à domicile à environ une dizaine de pauvres auxquels un médecin donne des soins.

* * * * *

La Chapelle-Bâton, prieuré bénédictin Notre-Dame du fief, St-Maixent

St-Christophe-sur-Roc, aumônerie Saint-Christophe de la Baretière.

Saint-Gelais, prieuré bénédictin dépendant directement de Cluny ; maladrerie de fondation royale ; prieuré augustinien de la Madeleine d'Availles-les-Groix

Ces relais pour les pèlerins sur la route de Compostelle étaient protégés par des commanderies, d'abord gérés par les Templiers puis après 1315 par les Hospitaliers

* * * * *

- Canton de l'Absie -

L'absie - L'abbaye Cistercienne Sainte-Marie fondée vers 1120, par Pierre de Bunt et Giraud de Salles, richement dotée en biens, métairies, moulins, et bois, possédait comme toute abbaye une aumônerie. Celle-ci dans l'esprit de la règle établie par Saint Bernard, devait recevoir un tiers des revenus et les distribuer aux pauvres. Les deux autres tiers étant destinés par moitié, à la hiérarchie monacale et au fonctionnement de l'abbaye.

Edouard Raison dans son livre de 1936, résume bien l'histoire de l'abbaye

- Prospérité de 1120 à la guerre de 100 ans.

- Décadence progressive après les guerres de religion.

- En 1728, l'hôpital de Niort fait une saisie-arrêt pour toucher la rente attribuée à l'hospice en représentation des aumônes précédemment distribuées à la porte du monastère et abandonnées en 1709.

Les indigents de l'Absie n'étaient pas nombreux, puisqu'autour de l'abbaye il n'y avait que 4 feux soit environ 20 habitants. Mais la dureté du temps pousse de nombreux étrangers à s'enhardir à venir aux distributions de nourriture. Le lundi de la Pentecôte 20 mai **1709**, il s'en présenta quatre milles. Furieux de n'être pas tous servis ils incendièrent l'aumônerie.

Ce rassemblement du 20 mai, qui attiraient en sus des pauvres, de nombreux marchands forains, est à l'origine du développement du bourg de l'Absie et des foires qui survivront à l'abbaye.

- **1757**, le 4 juillet la maison de l'Aumônerie et ses dépendances sont arrentées à Mathurin Vandé. Le corps abbatial et le reste des biens est vendu comme bien national le 31 mars 1791.

Lieu-dit : La Limouzière, paroisse de Vernoux en bordure du « Chemin des Chaussées »

* * * * *

- Canton d'Airvault -

Airvault - Aumônerie ou Maison-Dieu, avec chapelle Saint-Jacques. Fondée par Hildegarde d'Aunay, vicomtesse de Thouars en 973, en même temps que l'abbaye Saint-Pierre. Celle-ci comportait quatre offices claustraux dont celui de l'Aumônerie Saint-Jacques, sise dans les faubourgs, devant la porte du Bailli avec sa chapelle, et celui de l'Infirmerie (chapelle Sainte-Catherine). La chapelle Saint-Jacques était aussi un bénéfice claustral, sans doute confondu avec l'Aumônerie.

Rue des halles, les restes des bâtiments de la Maladrerie voisinent avec une maison jadis habitée par Pierre Escot, seigneur des Jumeaux, sénéchal d'Airvault.

Boussais – Aumônerie de Puy-Néron. Loin du bourg, près de la route et d'un pont, commanderie Saint-Jean-Baptiste de Puy-Néron (*Podium de Nayron*) des Hospitaliers de Saint-Jean. Chapelle de Saint-Jean-Baptiste de l'Hôpital, plus tard annexée à la commanderie d'Auzon, près de Châtellerault. Lieu-dit l'Hopiteau, ferme, importants vestiges d'une chapelle romane, sépultures.

Saint-Jouin de Marmes – Abbaye dont les titres pèlerins se manifeste sur la façade de l'abbatiale et surtout par ses prieurés Saint-Jacques et ses aumôneries :

- Prieuré de Saint-Clémentin (aumônerie Saint-Jacques)
- Notre-Dame de Bressuire.
- Montaigu : prieuré contrôlant 4 paroisses dont celle de Sain-Jacques.
- Prieuré de Saint-Fulgent, de l'Hébergement-Antier (85)
- Argenton-Château aumônerie Saint-Gilles et 2 prieuré bénédictins.

* * * * *

- Canton de Saint-Loup-sur-Thouet -

Saint-Loup - Aumônerie Saint-Jean ; prieuré augustinien de l'abbaye d'Airvault, est attesté en 1350 comme fondée récemment par M^c Gulluillaume Audouin.

En 1597, les comptes décimes diocèse de Maillezais sont aux bénéfices de l'archiprêtre d'Ardin.

En 1710, création d'un hôpital pour six pauvres malades.

Confrérie de la Résurrection de Jésus-Christ. Lieu-dit : l'Aumônerie.

Gourgé - L'existence de l'aumônerie installée près de l'église fut brève et son activité relative. En **1598**, alors qu'elle ne disposait plus que d'un maigre revenu de quatre deniers, le curé Louis de la Rolandière affirmait n'y avoir jamais vu un seul malade... l'hôpital était, il est vrai, totalement dépourvu de lits !

1672, l'aumônerie fut attribuée au bureau de charité de Parthenay.

1676, un arrêt est rendu à Paris, par la chambre royale, condamnant Pierre Mignault, le chapelain en exercice, à se départir de la jouissance de l'aumônerie au profit des chevaliers de Saint-Lazare. En **1717** et **1728**, décès de pèlerins.

Rien ne subsiste, pas même un pan de mur, du hâvre de repos que constitua longtemps pour les pèlerins à la coquille pérégrinant sur les chemins de Compostelle, la **commanderie Saint-Georges de la Lande**, fondée au XII^e siècle par l'ordre du Temple.

Proche de la route de Gourgé à Parthenay, elle disposait de dix-huit lits. Accueillis par les chevaliers au blanc manteau, les voyageurs harassés y trouvaient le gîte et le couvert. Dépendant de l'importante commanderie de Montgaugier, proche de Maisonneuve (Vienne), la Lande possédait de nombreux biens dont le moulin du Gué et le moulin du Temple.

Le Chillou - Lieu-dit : l'Aumônerie. Borderie de vigne appelée l'Aumônerie de Chilou, herbergée, attestée en 1772.

Tessonnière - Les Hospitaliers y ont la haute justice au village d'Anjouan. Lieu-dit : l'Abbaye.

* * * * *

- Canton de Thénezay -

Thénezay - l'Aumônerie est citée en 1290, mais le lieu a disparu.

Doux - l'Aumônerie relevait de la commanderie de Montgauguiers. Elle appartenait, en 1568, à la Maison-Dieu de Parthenay.

Pendant la Révolution, l'Aumônerie était affermée pour 250 livres.

La Peyratte - Lieu-dit Saint-Jacques-des-Rivières.

* * * * *

- Canton de Menigoute -

Menigoute - l'Aumônerie des Châteliers a été créée en 1536 à la mort du chanoine Jean Boucart, peut-être en remplacement d'une aumônerie ruinée par la guerre. Dans son testament, Jean Boucart précise « Je veux et ordonne que perpétuellement, soient nourris chaque jour, au dit hôpital, trente pauvres jusqu'à la valeur de chacun dix deniers tournois et de pauvres ladres (lépreux) s'il s'en trouve, auxquels on baillera leur portion à part... Lesquels seront tenus d'assister à la messe dite chaque jour en une chapelle, afin qu'ils prient Dieu pour moi... J'entends que les dits trente pauvres aient du vin à tous leurs repas, outre bonne viande... »

L'hospice après maintes vicissitudes a été installé en 1803 dans l'ancienne trésorerie du chapitre, puis agrandi en 1860, géré par les Soeurs de la Sagesse. En 1964, l'hospice est transformé en maison de retraite. La chapelle de l'ancienne aumônerie des Forges est un fleuron de l'art Gothique. Lieu-dit : l'Aumônerie.

Fomperon - Abbaye des Châteliers. Des dépôts de mendicité ayant été créés dans les provinces pour servir d'asiles aux vagabonds et aux invalides, l'intendant de Niort, M. Chebrou, invita les religieux des Châteliers à lui faire connaître en quoi consistaient les aumônes qu'ils remettaient chaque année afin d'en remettre la valeur entre les mains de l'administrateur. Réponse de F. Lempereur, prieur de l'abbaye « Les aumônes que nous distribuons, ne le sont pas aux vagabonds, mais aux voisins de l'abbaye, pour les aider à subsister et leur faciliter les moyens de payer la taille ».

Le 22 novembre 1463, de retour de pèlerinage à Compostelle, Marie d'Anjou, reine de France veuve de Charles VII, décède à l'abbaye, d'un accident de cheval

Les Forges - Le lieu-dit l'Aumône Jacquelin indiquerait l'emplacement d'une aumônerie « *Helemosina Jacquellini en 1224* ». Ruinée comme beaucoup d'autres par la guerre, elle semble avoir existé antérieurement à celle de Menigoute

* * * * *

Saint-Martin-du-Fouilloux - L'aumônerie de Montgauguiers en 1439, dépendait de la Commanderie Templière de Mongaudier, près de Mirebeau dans la Vienne. La maladrerie était de fondation royale. La seigneurie de Mongaudier qui dépendait de l'abbaye Sainte-Croix de Poitiers a été vendue en 1641 au duc de la Meilleraie. La métairie a été vendue en 1796, comme bien national.

Vasles - Prieuré de l'Habit-Magot, XIV^e siècle. Maladrerie de la Pagerie.

* * * * *

Arrondissement de Bressuire

- Canton de Bressuire -

Bressuire - Au nord, le prieuré de Sainte-Catherine devant-les-Portes dépendant de l'abbaye Augustinien de la Réau (Vienne), possédait dès le XII^e siècle, une aumônerie ou Maison-Dieu, dite de Saint-Jacques. Les pèlerins de Compostelle s'y réunissaient le jour de la fête du saint, ce qui donna naissance à la plus célèbre foire du bocage. Un hôpital fut créé plus tard par lettres patentes, en 1698, grâce à l'annexion des biens de la Maladrerie de Taillepieu patronnée par l'évêque de Maillezais. L'aumônerie de Saint-Jacques continua d'exister parallèlement.

Au nord encore se trouvait : le prieuré Augustinien Saint-Etienne de la Touche-Chevrier de l'abbaye Saint-Laon de Thouars et la maladrerie ou prieuré Saint-Lazare de Taillepieu. Ce dernier, avec sa chapelle Saint-Jacques était patronné par l'évêque de Maillezais, en 1560.

Dans la ville même : prieuré bénédictin Notre-Dame de Bressuire, fondé peut-être par Thibaut de Beaumont qui le donna à l'abbaye Saint-Jouin de Marnes à la fin du XI^e siècle (Ledain)

Au sud se tenait la Maison-Dieu Saint-Jacques-Hors-les-Murs, parfois appelée prieuré, uni à Notre-Dame, fondée au XII^e siècle par les seigneurs de Bressuire dont la famille continuait à nommer les aumôniers non réguliers ; elle avait donné son nom à la porte voisine et au faubourg réputé pour ses foires du 25 juillet, nées du rassemblement annuel des jacquaires. L'aumônerie était richement dotée et sur ses revenus devait, entre autres, « recueillir des passants, sains ou malades ».

Boismé - Prieuré bénédictin Saint-Pierre ou de Puyrajou dépendant de l'abbaye Saint-Cyprien de Poitiers.

Clessé - canton de Chiché. Prieuré Sainte-Marthe de la Verie dépendant de l'abbaye Notre-Dame de l'Absie.

Saint-Martin de Sanzay - Commanderie de Prailles, en 1200, de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem. Elle fut réunie à celle du Puy de Noiron en 1462

* * * * *

- Canton d'Argenton-Château -

Argenton-Château - Aumônerie Saint-Lazare ; prieuré bénédictin Sainte-Radegonde de l'abbaye de Maillezais ;

Le prieuré bénédictin avec aumônerie, paroisse de Saint-Gilles dépendait de l'abbaye de Saint-Jouin de Marnes.

En 1471, Philippe de Commynes a fait le pèlerinage de Compostelle avant d'être nommé sénéchal de Poitou en 1472. Il est probable qu'il se soit préoccupé à cette date de l'entretien des aumôneries.

L'aumônerie d'Argenton est constituée par le comte de Châtillon, seigneur d'Argenton, en 1693, en hôpital de 16 lits, dirigé par les soeurs de Saint-Thomas. En 1695, on lui adjoint les biens de l'aumônerie de Saint-Clémentin et ceux de l'aumônerie de Mortagne.

Bouillé-Loretz - Dépendances des Antonins de la commanderie Saint-Marc (et Saint-Antoine) de la Lande (chapelle de Puy-Pirault et commanderie des Rues).

Moutiers - prieuré augustinien du Bois-Châlons de l'abbaye Saint-Laon de Thouars ; prieuré des bénédictins de Saint-Lienne de Vrillé ; prieuré Saint-Etienne de l'abbaye Saint-Sulpice de Rennes.

Saint-Clémentin – L'abbaye de Saint-Florent-de-Saumur y avait une cure et un prieuré cités dans le *Pouillé* de Gauthier de Bruges.

L'aumônerie Saint-Jacques, fondée en 1343 par Etienne Gauvain, prêtre, accueillait, outre les malades pauvres du pays, les pèlerins de Compostelle qui, au passage vénéraient le tombeau de Saint-Clémentin. Dès 1343, le prieur de l'aumônerie devait fournir un clerc pour l'instruction des pauvres.

Dans une chapelle Saint-Michel voisine, il y avait une confrérie de pèlerins qui se faisait enterrer dans le cimetière.

Ruinée au cours des guerres religieuses du XVI^e siècle, elle ne possédait plus en 1658, dans son hôpital ni lit, ni paille. Elle est réunie depuis 1695, à l'hôpital d'Argenton.

Saint-Pierre-à-Champs -Vers 1550 René de Sanzay créa une aumônerie pour secourir les malades et les indigents. Au lieu-dit « les Cabanes », proche du Pont-Neuf, l'ancienne auberge Saint-Jacques restaurée, porte sur sa façade l'inscription « ici on loge à pied et à cheval ». On y hébergeait jadis et l'on soignait, les pèlerins à la coquille, harassés et démunis.

Sanzay - Aumônerie de Sanzay, paroisse de Sanzay.

Voulteron - Prieuré-cure dépendant de l'abbaye de la Trinité de Mauléon

* * * * *

- Canton de Cerizay - Maladrerie (Beauchet-Filleau).

Cirières - Monastère Sainte-Radegonde signalé en 1092 d'après le cartulaire de Saint-Join. Le prieuré aurait été réuni à Cerisay.

Montravers - Cure dépendant de l'abbaye Saint-Florent de Saumur.

Lieux-dits : La Monnerie (Mornerie en 1612, et Marnerie sur la carte de Cassini) ; La Jacquelière.

* * * * *

- Canton de Courlay -

Courlay - Prieuré de Petit-Tiron

Lieux-dits : l'Aumônerie, La Croix-Blanche, La Limosinière (carte de Casini : La Mouzinière)

* * * * *

- Canton de Mauléon -

Mauléon – ex Châtillon-sur-Sèvres. Abbaye des Augustins de la Trinité. Les moines desservent une chapellenie.

L'aumônerie elle, dépend alors de Saint-Join de Marnes. « *Elemosinaria de Maleonio extra villam est de dono episcopi et quod facta est insufficiens, etiam pro sustentatione unius cappellani, unita fuit per fratrem Galterum episcopum...* » Chapelle Nostre Dame fondée en l'aumosnerie de Mauléon, diocèse de Maillezais, en Poictou 1571.

Lieux-dits : La Maison-Dieu ; l'Hermitage.

Le Temple - La cure de Saint-Sauveur du Temple n'était au départ que la chapelle de la commanderie des Templiers dit de Mauléon, qui passe en 1313 à l'ordre des Hospitaliers. Au moyen âge, une Aumônerie accueillait les voyageurs et pèlerins.

Loublande - Prieuré du Petit-Tiron ou Saint-Jacques de Tiron. La paroisse de Loublande possédait une Templerie, relevant du Temple de Mauléon.

Lieux-dits : l'Augustinière ; La Lemousinière, La Limonnière

Les Aubiers - Entre les Aubiers et Saint-Clémentin, à la « Vacherasse », on disait aussi la « Poitevinière », un hameau où vivait, en l'an 1090, un certain David de la Flocellière, deux pieux bourgeois soucieux de leur salut éternel firent à l'abbaye de Mauléon une donation destinée à la construction d'une chapelle et d'une aumônerie.

Cette fondation, réunie plus tard à l'aumônerie de Saint-Clémentin alla peu à peu s'appauvrissant. Bientôt, pour héberger et soigner les pauvres gens du pays et les pèlerins harassés, les religieux ne disposèrent plus que de huit méchants lits de paille. Cette misère, pourtant, ne la préserva pas de la cupidité des chevaliers hospitaliers du Mont-Carmel qui tentèrent de s'emparer des quelques biens du prieuré. Il en résulta un procès interminable à l'issue duquel les moines-soldats durent, en 1677, abandonner leurs prétentions.

Saint-Join-sous-Châtillon - De l'église de Saint-Join où résidaient des religieux bénédictins, dépendait la chapelle de Notre-Dame de l'Aumônerie, où l'on célébrait trois messes par semaines et qui percevait un revenu annuel de 1.200 livres.

* * * * *

- Canton de Saint-Varent -

Saint-Varent - L'aumônerie **Saint-Jacques de Riblaire** a été fondé par les moines d'Airvault. Fondée comme l'église et la cure par l'abbaye d'Airvault, mais peut-être pas à si haute époque que cette dernière mentionnée dans la réponse de l'abbaye par Pierre II, évêque de Poitiers en 1095. Les revenus d'une métairie et de terres situées à Irais en assuraient le financement. On y accueillait les bâtards, les orphelins et les malades pauvres, lesquels à défaut d'un lit, dormaient sur un peu de pailles.

Lieu-dit : l'Aumônerie. Dans le même hameau, la chapelle Saint-Blaise fondée au XV^e siècle par messire Jean Bléchet constituait une annexe de l'aumônerie.

Les bâtiments de la **maladrerie du Saint-Esprit**, ont été construits au XVII^e siècle, au bord de la route de Coulonges. On y soigna longtemps les lépreux, les ladres, nombreux dans le pays aux XI^e, XII^e, et XIII^e siècle.

Luzay - La petite **aumônerie de la Roche** a été spécialement bâtie, vers l'an 1100, pour héberger et soigner les pèlerins de Compostelle. Elle était, avec son ballet, son hôpital, ses écuries, ses granges et son jardin, sans grande activité et son revenu annuel n'était plus que de 118 livres lorsqu'elle fut, en 1742, réunie à l'hôpital de Thouars.

* * * * *

- Canton de Thouars -

Thouars - Geoffroy IV de Thouars effectua le pèlerinage de Saint-Jacques de Compostelle vers 1160.

Le prieuré ou aumônerie **Saint-Michel** construit à proximité des fortifications du château a été construit dès le X^e siècle. Il est transféré plus tard dans l'ancien couvent des Ursulines, de l'Hôpital de la charité ou Hôtel-Dieu, installé en 1645 dans l'hôtel Barreau proche de l'église Saint-Laon et dû à la générosité de Anne de Raye.

« *L'aumosnerie Saint-Michel proche Thouars, le prieuré Saint-Michel les Thouars, frères et sœurs de l'hostel Saint-Michel 1400-1560* ».

La maison de charité dite de « la Providence », accueille, à partir de 1715, « les orphelins et les pauvres âgés et infirmes ».

Hors la ville, l'aumônerie Saint-Lazare était sans doute une maladrerie, mentionnée dans une bulle pontificale en faveur de l'abbaye Saint-Jean de Bonnaval-les-Thouars en 1119. Sa fondation pourrait même être datée de 1026 avec deux pères et huit clercs pour « s'occuper des pèlerins ». elle fut réunie en 1696 au prieuré Saint-Michel à l'occasion de l'établissement de l'hôpital de Thouars.

Louzy - Confrérie des Agonisants.

Oiron - L'aumônerie Sainte-Anne, créée en 1351 par Jeanne de Bauçay, veuve de Hugues II, vicomte de Thouars et tenue par des chanoines réguliers de Saint-Augustins, dépendit de l'abbaye d'Airvault jusqu'à la fin de l'ancien régime.

Le nom même de la confrérie du Rosaire indique une fondation au cours de la deuxième moitié du XV^e siècle. Hôpital de 1708 (fondation de Madame de Montespan) sous le vocable de Sainte-Famille.

Saint-Jean de Thouars - Aumônerie Bénédictine citée dès 1019.

* * * * *

1^o Arrondissement de Niort (nord)

Niort – Devant la **porte nord**, hors les murs et la porte Saint-Gelais, le voyageur trouvait l'aumônerie séculière Saint-Georges et son cimetière reliés par la rue Saint-Jacques-des-Fossés au Faubourg sud. L'aumônerie jouissait de gros revenus du fait de donation dont les premières remontent à Alphonse de Poitiers et à Otton, comte de Poitou, 1198, de legs, de rentes constituées par les paroisses voisines, 1430. L'aumônerie Saint-Georges fut ruinée pendant la guerre de cent ans.

Le faubourg **Sud**, hors les murs primitifs groupait :

- l'aumônerie séculière Saint-Jacques et son cimetière, antérieur à 1201, donation de Jean Cassin. Elle se situait à La Croix des pèlerins, bifurcation des route de St-Jean d'Angely et de la Rochelle.

- la commanderie des chevaliers du Mont-Carmel qui s'étendait jusque dans la paroisse Saint-Florent, était voisine de l'aumônerie Saint-Jacques.

A l'**est** de la ville, devant les ponts : maladrerie Saint-Lazare,

A l'**intérieur** de l'enceinte de Niort : près de la porte Riberaise ; prieuré bénédictin, filiale de l'abbaye Saint-Sauveur de Charroux.

Confrérie de pèlerins dont les statuts subsistent encore. Les membres devaient participer à la procession qui accompagnait les jacquaires depuis l'église Notre-Dame jusqu'à la Croix des pèlerins dans le faubourg Saint-Jean (Clouzot 1921)

L'ensemble des aumôneries a été réuni en 1693 à l'hôpital général. Voir l'étude de Louis Merle de 1971 « L'Hôpital du Saint-Esprit à Niort » et celle de Marie-Louise Fracart « La vie à Niort sous l'ancien régime ».

Chauray - Aumônerie de Chaban. Chauray est intégré à Niort (Camif)

1605, Vincent Audebert, procureur syndic de Niort, consentit la location de la métairie de ladite aumônerie de Chaban, à Guillaume Brouillat et André Marsillac, moyennant la remise annuelle de 115 boisseaux de froment, 210 de baillarge, 110 d'avoine.

Echiré - Le prieuré augustinien de Ternanteuil et son aumônerie « ...*en la paroisse d'Eschiré...* » dépendaient de l'abbaye d'Airvault. Le service de sa chapelle (église Notre-Dame), assuré en 1634 dans l'église paroissiale, fut transféré à l'abbaye bénédictine de Saint-Maixent.

Coulon – Le prieuré dépendait de l'abbaye de Nieul-sur-l'Autize.

L'aumônerie Saint-Jacques relevant du prieuré fut, par arrêt du 11 février 1695 et lettres patentes du Parlement de Paris du 9 juillet 1790, réunie à l'hôpital de Chizé.

* * * * *

- Canton de Coulonges -

Coulonges-sur-l'Autize - Le prieuré-cure augustinien Saint-Etienne de Coulonges-les-Royaux dépendait de l'abbaye Saint-Vincent de Nieul-sur-l'Autize.

Le lieu-dit : La Maladrerie devait sans doute être en relation avec celles d'Ardin ou Le Beugnon.

Ardin - Siège d'un ancien archiprêtré et d'une maladrerie de fondation royale. Lieu-dit : La Croix-Marrans.

Le Beugnon - L'église primitive, qui domine un à-pic rocheux, au voisinage d'une source était celle d'un prieuré-cure appartenant au chapitre des chanoines de Luçon, d'un revenu de 1.200 livres en **1648**.

La Bonninière - paroisse du Beugnon. Outre le prieuré Saint-Maurice et la maladrerie du « Buignon-en-Gâtine », à noter un logis « qui aurait été une commanderie ». Sur une des portes d'entrée, blason sculptué dans le granit : de gueules à 3 coquilles d'argent, posées 2 et 1 (La Voyrie, seigneurs de la Bonninière, XV^e- XVIII^e siècles. (B.S.H.S.D.S. Tome XII 1979, page 214)

Fenioux – Aumônerie sous le patronage de l'évêque de Maillezais, et au XVII^e siècle desservie dans l'église Saint-Pierre. 1516, 1539.

Lieux-dits : L'Aumônerie, La Limousinière (La Limozinière sur la carte Cassini).

Saint-Maixent-de-Beugné - prieuré dépendant de l'abbaye augustinienne de Limoges.

Saint-Pompain - L'aumônerie seigneuriale fondée dans le bourg par le frère Galterius fut réunie à l'hôpital de Fontenay-le-Comte en 1698.

Commanderie des Templiers puis, Hospitaliers de Jérusalem (L'Hospital de Cenans, 1448). Elle formait avec son annexe de Saint-Gemme (Vendée) une des quatre chambres prieurales du grand prieuré d'Aquitaine. Lieu-dit : Cenans, village et moulin.

Le prieuré Sainte-Sabine avait l'abbé de Nieul-sur-l'Autize pour patron.
A la fin du XVII^e siècle,

Villiers-en-Plaine - L'aumônerie qui existait dès 1300 et eut pour patron l'évêque de Maillezais, fut rattachée, le 21 janvier 1695, à l'hôpital de Fontenay-le-Comte. Les pères de l'Oratoire de Niort en retiraient un bénéfice d'environ mille livres.

* * * * *

- Canton de Champdeniers -

Champdeniers - Une aumônerie, dite de Saint-Georges, patron des voyageurs et des pèlerins, avait été construite avant 1240 sur la rive gauche de l'Egray, à la rencontre de deux chemins conduisant à Niort, l'un par Germond, l'autre par Guémoreau.

L'auberge Saint-Jacques, de la Croix de Malte en plus des pèlerins est fréquentée par les marchands espagnols acheteurs de mules. Les pèlerins pouvaient traiter avec eux pour voyager plus sûrement (L.Desavres, histoire de Champdeniers 1893).

1240, Geoffroy de Champdeniers (*Gaufridus de Champdiner*) rentre en possession de son fief, par suite d'arrangements avec Guillaume l'Archevêque, Sgr de Parthenay qui s'en était emparé. Avant de partir combattre les infidèles en Palestine, il a voulu laisser un souvenir de bienfaisance et de piété. Il fait construire une chapelle dans celle l'aumônerie de Champdeniers et lui abandonne, le quart du droit de minage sur les blés vendus au marché pour y construire une chapellenie.

La maladrerie du prieuré bénédictin dépendant de l'abbaye de Maillezais à l'exemple de l'aumônerie, accueillait les pèlerins de Saint-Jacques. Elle n'abrita qu'un nombre fort restreint de lépreux. Bien avant le XVII^e siècle, elle était devenu sans grande utilité.

1696, l'aumônerie est réunie à l'hôpital général de Châteaubourdin, récemment créé.

1791, La chapelle et les terres qui en dépendaient, confisquées au profit de la nation, furent vendues le 18 mai, à Jean Guionnet, marchand à Champdeniers, pour 18.300 livres.

Le nombre des auberges se serait élevé jusqu'à quarante en raison de l'affluence des pèlerins et des marchands espagnols amateurs de mules poitevines : Auberges de la Croix Blanche dépendant de Saint-Jean de Jérusalem ; de la Croix de Malte devenu le Café Français ; de Saint-Jacques devenu Hôtel du Chêne Vert.

* * * * *

Germond - Il y avait jadis trois aumôneries, dont Saint-Georges, la seule existant encore en 1786 qui avait été réunie à celle de Châteaubourdin en 1695. Dans l'une d'elle, en 1240, le chevalier Geoffroy, de Champdeniers avait fondé une chapelle dédiée à Saint Georges. Lieu-dit : l'Aumônerie.

Pamplie – Lieux-dits : l'Aumônerie, La Grange pèlerine.

Saint-Christophe-sur-Roc - Deux aumôneries subsistaient à Saint-Christophe à la fin de l'Ancien régime. L'une, d'un revenu de 120 livres en 1769 était à la présentation de la famille Pelletier. L'aumônerie de la Baretière et sa chapelle furent réunies en 1696 à l'hôpital de Saint-Maixent.

Xaintray - Une aumônerie y existait en 1648 d'après le *Pouillé général* d'Alliot.

* * * * *

- Canton de Saint-Maixent -

Saint-Maixent – La puissante abbaye bénédictine sur laquelle la maison de Lusignan fonda les débuts de sa fortune et qui bénéficia de ses libéralités, paraît s'être intéressée comme les autres monastères aux pèlerins.

Les Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem créèrent dès 1173, un établissement charitable qui fut remplacé, à quelques années plus tard, par une aumônerie installée dans les dépendances de l'abbaye. On y accueillait les voyageurs de passage et les pèlerins de Saint-Jacques.

L'Hôtel-Dieu ou Vieille Aumônerie déjà connu en 1343 et 1536, à laquelle furent réunies les aumôneries voisines, fut transformé en hôpital général en **1695**, géré par la confrérie de la Magdeleine « pour gouverner et médicamenter les pauvres femmes malades » et installé dans l'ancien couvent des bénédictines.

Deux maladreries, supprimées au XVII^e siècle, recueillaient jadis les lépreux de la région. Celle du Pont de l'Arceau sur la route de Poitiers, au passage du Lisson, qui possédait une chapelle ; et la maladrerie de Saint-Georges de Terre Neuve qui était située sur la route de Melles, en haut du faubourg Charrault.

Nanteuil - une maladrerie dite du Pont de l'Arceau, au début de la route de Poitiers, de fondation royale, était tenue par les religieuses de Saint-Lazare. Presque en ruine, elle fut réunie en 1634, à la vieille aumônerie de Saint-Maixent.

* * * * *

- Canton de la Crèche -

La Crèche - autrefois Breloux-la-Crèche. La « Villedieu des Ponts de Vaux ». Aumônerie de la Villedieu, réunie l'hôpital de la vieille aumônerie de Saint-Maixent en 1698.

- Canton de la Mothe-Saint-Héray -

Avon - les Templiers possédaient à « La Crouzelière », une maison qui fut attribuée aux Hospitaliers en 1313, un an après la publication de la bulle du pape Clément V supprimant l'ordre du Temple. L'aumônerie dépendant de la commanderie était située sur le « chemin Rochelois » dit aussi « chemin Saunier ».

La Crouzelière, maison du Temple, citée sous le nom de « Crozillière » lors du passage aux Hospitaliers de Saint-Jean en 1313, évoque le problème des Crozilles ou Crousilles, désignant soit un Carrefour, soit la Croix du Christ ?

Exoudun - Près de l'église, au moyen âge, on trouvait une chapellenie Saint-Jacques, fondée par Pierre de Rochefort en 1236. Il existait une autre aumônerie dite « Saint Jacques de Théroouanne », et une maladrerie de fondation royale (1315-1675).

Les chevaliers du Temple possédaient une commanderie à « Bagnault ». Elle passa aux mains des Hospitaliers ou Chevaliers de Malte en 1314, lors de la suppression de l'ordre du Temple. Parmi ses nombreuses auberges, « l'Hostellerie de Saint-Jacques » est connue pour avoir été l'objet d'une opération des « dragons bottés » au XVII^e siècle. (Maurice Poignat)

Pamproux - L'aumônerie de Villedieu-du-Perron « ..di Peyrons Saint-Maixent 1248... », fut annexée au collège des Jésuites de Poitiers, par une bulle du pape Paul V en 1605 et une lettre du roi en 1614. L'aumônerie est réunie à l'hôpital de Lusignan en 1695. Pamproux posséda également une maladrerie de fondation royale.

Maladrerie de fondation royale.

* * * * *

Ancien Arrondissement de Melle

- Canton de Brioux -

Brioux sur Boutonne - Aumônerie de Saint-Léonard des Merlonges. Elle était située sur l'ancienne voie romaine « Turonensis » de Tours à Bordeaux devenue le « Chemin des Pèlerins » par les pèlerins se rendant à Compostelle. Les de Bérichon, seigneurs d'Epannes contribue à la fondation de l'aumônerie. Sa possession a donné lieu plus tard à divers procès.

Brioux, sur le bord de la Boutonne était un gîte d'étape fréquenté déjà par les Romains. Le chemin romain de Rom à Saintes se confond avec celui des pèlerins.

Chaque lundi, le chapelain était tenu d'y célébrer une messe.

On y accueillait pèlerins, voyageurs et mendiants, fort nombreux.

En **1695**, l'aumônerie fut rattachée à l'hospice de Chizé.

Availles sur Chizé - Aumônerie prieuré Saint-Eutrope et bénédictins de Saint-Martin qui dépendait de la Trinité de Vendôme (non confirmé).

Une maladrerie, issue d'une léproserie transformée plus tard en aumônerie, existait dans la paroisse, au moins dès le XIII^e siècle. L'homme qui s'occupait des lépreux était dispensé de toute redevance, parce qu'il avait la charge d'aller quérir, de maison en maison, le pain dont se nourrissaient les malheureux ladres. L'aumônerie bénédictine d'Availles fut réunie, en 1695, à l'hôpital de Chizé. En 1789, Jean René est prieur de l'aumônerie.

Brioul-sur-Chizé - aussi *Broilh*. Prieuré Ste-Radegonde patronné par l'abbaye de Sainte-Croix de Poitiers. Il desservait la cure de Chizé. Les décimes de 1516 groupent le curé du « Breuil-Chizé » et l'aumônerie de Chizé.

Chizé - aussi nommé *Chezay*. Aumônerie Saint-Jacques. Sur la route de Compostelle, elle est établie avec un oratoire, en 1162, par les Comtes du Poitou avec l'abbesse de Sainte-Croix de Poitiers.

En 1184, passage de Richard Cœur de Lion qui fait une donation en faveur de la « *domus elemosinaria* » de Chizé.

En 1235, l'aumônerie était desservie par un prieur et plusieurs frères, d'après une convention entre l'abbesse et le couvent de Fontevault d'une part et « *le prieur et les frères de l'aumônerie de Chizé* » d'autre part.

L'aumônerie fut réunie à l'hôpital civil, le 11 février 1695, en vertu de lettres patentes de Louis XIV^e, en même temps que les petits établissements hospitaliers de Prahecq, Availles, Aunay (16), St-Léonard de Brioux et Coulon, enregistré au Parlement de Paris le 9 juillet 1696. La gestion était confiée à trois soeurs hospitalières assistées d'un chirurgien, d'un infirmier et d'une servante. Elle possédait une dizaine de lits.

En 1744, il y régnait un grand désordre, les biens de l'aumônerie furent réunis aux possessions de celles de Prahecq, de la chapelle Sainte-Catherine, en dépendant des aumôneries d'Availles, Aunay (17), Brioux et Coulon, « pour être leurs revenus employés à la nourriture et entretiens des pauvres des dites paroisses ».

L'aumônerie, a été transformée en maison de retraite.

Lieu-dit : l'Aumônerie. On y a trouvé une coquille de pèlerin, provenant sans doute d'une inhumation dans le cimetière de l'Aumônerie.

Ensigné - Au sud-est du « grand chemin » existait une commanderie du Temple en 1118, avec une chapelle Saint-Jacques. Elle avait une annexe sur la voie elle-même à la Villedieu d'Aunay.

Outre la commanderie, existait dans la paroisse un prieuré, celui d'Ensouan ou Ansouans (Exanol ?), qui pouvait avoir vocation hospitalière, pour relever de l'Ordre de Fondouce, comme celui de Charzay.

Périgné - Aumônerie du prieuré Saint-Martin, Augustins dépendant de l'abbaye de Celles-sur-Belles. « *in parochia de Perigriaco est elemosinaria bona que est anexata Archipresbyteratu de Metallo* » L'existence et la position n'est pas confirmée.

Villefollet - Une Aumônerie aurait existé au moyen âge, située sur une ancienne voie romaine et un chemin saunier. « *in villa de Flec, est elemosinaria valde bona, habens curam animarum pauperum et familie et presentatur episcopo* »

En 1157, l'abbaye de Montierneuf était en possession de « la moitié de la terre et de l'église de Villefollet », mais il n'est pas signalé d'aumônerie.

Villiers-sur-Chizé - Le chemin de Saint-Jacques est appelé « Chemin des Peregouins ».

* * * * *

- Canton de Celles-sur-Belle -

Celles-sur-Belle – l'Aumônerie Sainte-Catherine du prieuré Notre-Dame des Augustins dépendait de l'abbaye de Lesterp du diocèse de Limoges, érigée en abbaye en 1137, centre du pèlerinage de la Septembrêche (8 sept.) par Guillaume, évêque de Poitiers.

Le roi Louis XI était fort dévot de Notre-Dame de Celles ou il fit de nombreux séjours. La tradition rapporte que les Saint-Maixentais auraient été sauvés de la peste en 1095, par Notre-Dame de Celles. L'histoire de la commune identifie parfaitement l'emplacement de l'aumônerie de l'abbaye sur l'ancienne route, la « Vée » (via), qui traversait le bourg, en face de l'abbaye.

Fressines - L'ancien fief noble du hameau de la Chesnaye, cité, dès l'an 1200, dans les hommages d'Alphonse de Poitiers, était également appelé l'Aumônerie au XV^e siècle. Le logis actuel est situé sur la commune de Sainte-Néomie.

Mougou - Le prieuré clunisien dépendant de Montierneuf, remonte aux années 1023-1031. Cet important prieuré avec un prieur et sept moines, outre le service divin devait assurer l'hospitalité. Les textes confirment le prieuré en 1200, 1237, 1281, 1303, 1321, 1393, 1402, etc. mais sans présence d'aumônerie.

Thorigné - Lieu-dit : « la Cruzille » qui peut désigner une croix, un croisement ou une coquille ?

Verrines - Prieuré bénédictin Saint-Maixent et maladrerie de la Dreuzie

Vitré - Lieu-dit : l'Infirmierie, ferme. L'existence de l'infirmierie de l'abbaye de Celles est signalée en 1587.

* * * * *

- Canton de Sauzé-Vaussais -

Sauzé-Vaussais – Lieu-dit : La Commanderie, dépendance du Temple de Civray. Elle était pourvue d'une chapelle dite des hospitaliers.

Les Alleuds - Importante abbaye, fondée vers 1120, transformée en prieuré-cure en 1715 *Abbas de Allodis de Melle 1245*.

Limalonges - Lieu-dit : la Crouzille.

Saint-Saviol - Chapelle Saint-Jacques citée en 1300.

* * * * *

- Canton de Chef-Boutonne -

Chef-Boutonne – **Javarzay**, dans la paroisse existait depuis le XIV^e siècle, un hôpital maladrerie ouvert à tout venant, situé en amont de la source de la Boutonne, Il fut rattaché à l'hôpital de Niort en janvier 1695, de même que le petit prieuré, en 1696, ayant appartenu à l'ordre de Saint-Benoit.

Aubigné - Prieuré clunisien de Saint-Cybard fondé en, ou avant 1081 par les abbayes de Montierneuf de Poitiers. En 1393, le prieur est sans moine, impotent et incompetent tant au spirituel qu'au temporel.

Bouin - Chapelle de l'aumônerie.

Coutures-d'Argenson - Prieuré aumônerie. en 1383, *Prior de Costura seu de Culturis*. Ce prieuré de deux moines, dépendant de l'abbaye de St-Florent de Saumur avait été fondé en même temps qu'une église Saint-Georges. Celle-ci ruinée, il fut transféré dans l'église paroissiale St-Nicolas où, jusqu'en 1760, après un service solennel, à la date du 25 novembre le prieur distribuait une aumône de 20 boisseaux de blé.

Pioussay - Lieu-dit l'aumônerie, près du château des Garennes.

* * * * *

- Canton de Lezay -

Chey - Une léproserie existait jadis, près du lieu-dit « la Montée-Rouge » Reprise par l'ordre de Saint-Lazare suivant la visite faite en 1675. Elle fut réunie en 1695 à l'hôpital de Lusignan.

Chenay - A proximité de l'église, l'aumônerie Notre-Dame de Pitié, avait été construite sous Saint Louis. Placé sous le patronage du Grand Aumônier de France, elle reçut de nombreux dons du château voisin du Chaillou. Située non loin de l'église, à l'emplacement de l'actuelle mairie, l'aumônerie comprenait une sorte de grange avec cinq ou six lits pour les malades et une litière de paille pour les passagers. Hors de service, elle est reconstruite en 1663, puis elle fut en 1796, en vertu d'un conseil d'état, rattachée à l'hôpital de Lussignan.

Sevret – Ancienne paroisse de La Barre-Clairin. La commanderie Saint-Georges, d'abord tenue par les Templiers, puis après 1313 par les Hospitaliers, accueillait les malades et les voyageurs harassés.

* * * * *

- Canton de Melle -

Melle-sur-Béronne - La maladrerie, dépendant de Saint-Pierre de Melle, de fondation royale où l'on soignait les lépreux, avait été bâtie au-dessous des faubourgs de Fossemagne et de la Bretagne. « Fontaine-aux-Ladres » en rappelle le souvenir. La chapelle n'existait plus en 1692.

L'aumônerie de Fossemagne, remontant au XIII^e, possédait chapelle, four banal, et cimetière. Elle était à la présentation du chapitre Saint-Hilaire de Poitiers et cessa d'exister à la fin du XVII^e siècle.

L'aumônerie de Puy-Herbault était située au-dessus du logis de Merilly. En 1644, en plus de deux chambres et d'une grange, on y trouvait un local réservé aux pauvres, sans paille, matelas ni couvertures. En 1695, ce qui restait des biens fut remis à l'hôpital de Saint-Maixent, et à celui de Niort en 1709.

Mazières-sur-Béronne - La cure de Mazière était le siège de l'archiprêtré de Melle.

Prieuré ou Aumônerie de Charzay. Fondée au XII^e siècle par Saint Giraud de Salles, l'aumônerie ou prieuré Saint-Nicolas dépendait de l'abbaye de Fondouce, dans le diocèse de Saintes. L'aumônerie à laquelle est attaché un aumônier est citée à diverses reprises dans les aveux rendus aux Mengot de Melle, seigneur de Gascougnolles, en 1300, 1309, 1333, etc.

De 1.400 livres en 1648, son revenu était tombé à 400 livres en 1769. Déjà, en 1728, les moines bénédictins, faute de moyens, avaient interrompu leurs activités charitables. Le prieur n'y habitait plus et on n'y célébrait qu'une messe par mois. La chapelle de Charzay, récemment démolie, avait été vendue comme bien national.

Le « chemin des pèlerins » est dénommé « chemin de Saint-James » dans plusieurs aveux du XIV^e siècle.

Saint-Léger-de-la-Martinière - Au hameau de Clairin, une maison des Templiers fut attribuée aux Hospitaliers en 1313, puis en 1695 à l'hôpital de Saint-Maixent. Cette aumônerie, dite de Sainte-Catherine ou de Saint-Jacques, se trouvait à l'entrée de la bourgade, sur la route de Saintes. Elle est réunie à l'hôpital de Saint-Maixent

Le lieu-dit a conservé son ancienne appellation de « l'Aumônerie ». Là s'élevait une chapelle des pèlerins. Lors de travaux, on y a découvert les restes mutilés de trois statues dont une « Vierge à l'enfant ».

* * * * *

2° Arrondissement de Niort (sud)

- Canton de Niort -

Magné - Prieuré-cure et chapitre de Saint-Germain de Magné du doyenné de Mauzé connu comme établissement Hospitalier sur le chemin de Compostelle. Le prieuré Ste-Macrine de Magné, dont la chapelle connue en 1326, subsiste, est restée longtemps un lieu de pèlerinage fréquenté.

Saint-Liguaire - Prieuré remontant au X^e siècle sous le nom de Sainte-Marie de la Porte du Ciel. Ruinée au cours des guerres de religion, elle a dû soit compter une aumônerie ou une infirmerie dans ses offices claustraux.

Saint-Florent - Un village porte le nom de croix des pèlerins. La confrérie des pèlerins avait coutume d'escorter jusque là ceux qui prenaient cette route pour rejoindre le « grand chemin des pèlerins » à Saintes.

* * * * *

- Canton de Prahecq -

Prahecq - L'aumônerie Sainte-Catherine, fondée avant 1300, était bâtie dans la partie nord du bourg, ainsi que la chapelle en dépendant.

1675, un arrêt du conseil du roi contraignit le sieur Jacques Lescotière, a verser la moitié des revenus à la commanderie de Niort de l'ordre de St-Jean de Jérusalem

1695, l'aumônerie et la chapelle Sainte-Catherine de Prahet, furent réunies à l'hôpital de Chizé.

1703, suite à la réclamation des habitants, l'aumônerie est transférée sur Fors en remplacement de Chizé.

1790, les terres de l'aumônerie sont confisquées et, en partie, attribuées à la sénatoriale des Deux-Sèvres.

Fors - Le prieuré et l'aumônerie, créée au XIV^e siècle, disposait de 800 livres de revenus. 1565, l'aumône assurée par le prieur était réduite à une distribution aux indigents, le mardi précédant le dimanche gras, de pain et de lard ou de trois deniers au choix. 1703, adjointe à celle de Prahecq, l'aumônerie fut réunie à l'hôpital général de Niort, le 12 août 1726. C'est la chapelle de l'aumônerie qui servait d'église paroissiale depuis que celle-ci avait été ruinée au XVI^e siècle.

Lieux-dits : l'Aumônerie, ferme ; La Croix-Pellerin, maison.

Vouillé - Chapelles de Saint-Jacques et Sainte-Catherine de Gacougnolles, sur la route Niort-Celles. Ancienne seigneurie de Gaskegnola datant du X^e.

* * * * *

- Canton de Beauvoir-sur-Niort -

Beauvoir-sur-Niort - Eglise Saint-Jacques. *Le 20^e jour de novembre 1684 est décédé Jean Philippe Barbet, pèlerin de Saint-Jacques qui estoit de la ville de Saint-Omer en Flandre.*

Belleville - Prieuré des Hermitans, alias « des Sousses » donné par Alienor d'Aquitaine le 2 mai 1169, a l'abbaye de Fontevraud.

Le Bourdet - Eglise Saint-Jacques.

Le Cormenier - la maison de Saint-Gilles du Cormenier, était une filiale de l'Aumônerie Saint-Gilles de Surgère, confirmée en 1105, 1197, 1269, etc.

La Foye-Monjault - Prieuré Bénédictin de Cluny, dès 1097, dépendant de Montierneuf. Il acquiert une importance considérable et fait l'objet de convention avec les Comtes de Poitiers, concernant ses droits et devoirs, mais sans allusion à l'aumône.

En 1392, il est question de remédier aux désastres subis au cours des hostilités. En 1473, après les vicissitudes de la guerre, l'inventaire montre ses richesses.

La Revétison - Appartenant aux Minimes de Surgère, le prieuré Saint-Gilles possédait une ferme d'un revenu de 500 livres. Au lieu-dit Sêchebec, Louis XIV avait donné aux moines capucins une maison de repos avec 50 hectares de terre. L'aumônerie qui était jointe fut supprimée en 1672 et réunie à l'abbaye St-Jean-d'Angely.

Marigny - Proche de l'église au mur de laquelle une partie de ses bâtiments étaient adossés, existait un petit prieuré dépendant de l'abbaye de Montierneuf. Il existait en outre une aumônerie de fondation royale dotée par Louis XI en 1472.

Saint-Etienne-la-Cigogne - Fondées après 1190, les deux aumôneries bénéficiaient du droit d'usage dans la forêt de Chizé. Celle du bourg dépendait du prieuré Notre-Dame de Doeuil, l'autre « très ancienne et fortifiée », située au bord du grand chemin de Chizé, dit chemin Rochelois était une filiale de l'hospice St-Gilles de Surgères fondée par Guillaume IX Comte de Poitou.

Les deux aumôneries, outre les plus pauvres et les malades du pays accueillait les pèlerins de Saint-Jacques-de-Compostelle. Elles figurent comme gîtes d'étapes pour pèlerin en direction de Compostelle sur la carte de la fin du XIV^e siècle.

* * * * *

- Canton de Frontenay-Rohan-Rohan -

Frontenay-Rohan-Rohan - Le prieuré Saint-Gaudens était proche de l'église paroissiale que ses religieux avaient pour mission de desservir. Fondé en 1015 par Hildegarde, épouse de Guillaume IV, duc d'Angoulême. L'aumônerie de Fontenay, gérée par l'ordre de Saint-Lazare, fut réunie, par arrêt du 2 juin 1695, à l'hôpital de Saint-Jean-d'Angely le 15 décembre 1696. Lieu-dit : l'Aumônerie.

Saint-Symphorien - A Saint-Symphorien, l'aumônerie Saint-Georges-de-Beauchamps dépendait de Niort.

* * * * *

- Canton de Mauzé-sur-le-Mignon -

Mauzé-sur-le-Mignon – Trois prieurés dont le Prieuré aumosnerie de Sainte-Croix de Mauzé ou hospital.

En 1097, le comte de Poitiers Guillaume fait une donation à l'abbaye « *Apud Mauziacum ante domum infirmorum* » Aux XI^e siècle, des religieux, bâtirent au bout de la route de la Rochelle, l'aumônerie Sainte-Croix.

1218, de Damiette, Porteché de Mauzé lègue une rente à l'aumônerie.

1230, les revenus de la cure du Bourdet furent attribués à l'aumônerie dont six moines assuraient la bonne marche.

Transformés en maladrerie au Moyen-Age, les bâtiments auxquels était adjoint un prieuré, furent endommagés au cours des guerres de religion.

1448, prieuré séculier, église collégiale et aumônerie « *Prioratus soecularis seu helemosinaria St Crucis prope Mauzé* ».

1621, le 13 février, ils étaient à demi ruinés lorsque, Dom Etienne de Sainte-Agathe en prit possession, au nom du Couvent des Feuillants de Poitiers.

1697, l'aumônerie est réunie à l'hôpital Saint-Bartélémy de la Rochelle. Il n'en restait seulement quelques vieux châlit et trois ou quatre paillasses. Suite à un procès, le transfert est confirmé par le conseil royal en 1724.

Le Bourdet – Eglise paroissiale, prieuré-cure, chapellenie de Saint-Jacques du Bourdet, dépendant de l'aumônerie de Sainte-Croix de Mauzé.

Pouillas - Aumônerie proche de Mauzé richement dotée par Porteché en 1218, pour les pauvres de l'aumônerie de Mauzé. En 1727, elle était déjà tombée en ruines, le bénéfice en subsistant pourtant.

* * * * *

- Guide du Pèlerin de Compostelle par Aymeri Picaud -

En parcourant les histoires sur le Poitou, telles que racontées par Despret de Montpezat, seigneur de la « Braudière » de Secondigny avant la Révolution ou bien de l'inventaire du préfet Dupin en 1800, nous ne rencontrons pour décrire notre pays que les termes : pays froid, gâté ; chemins défoncés ; paysans petits, malingres ; maisons insalubres ; champs couverts de broussailles ; etc.

Nous ne pouvons résister au plaisir de rapporter un petit passage du texte en latin de notre compatriote Aymeri Picaud, moine de Parthenay-le-Vieux, qui au retour d'un pèlerinage au XII^e siècle, a écrit un guide du pèlerin pour Compostelle.

« ...Les hospices... ont été installés à des emplacements où ils étaient nécessaires, ce sont des lieux sacrés, des maisons de Dieu pour le réconfort des saints pèlerins, le repos des indigents, la consolation des malades, le salut des morts, l'aide aux vivants... »

...l'on trouve le pays poitevin, fertile, excellent et plein de toutes félicités. Les Poitevins sont des gens vigoureux et bons guerriers, habiles au maniement des arcs, des flèches et des lances à la guerre, courageux sur le front de bataille, très rapides à la course, élégants dans leur façon de se vêtir, beaux de visage, spirituels, très généreux, larges dans l'hospitalité... »

*** * * * ***